Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

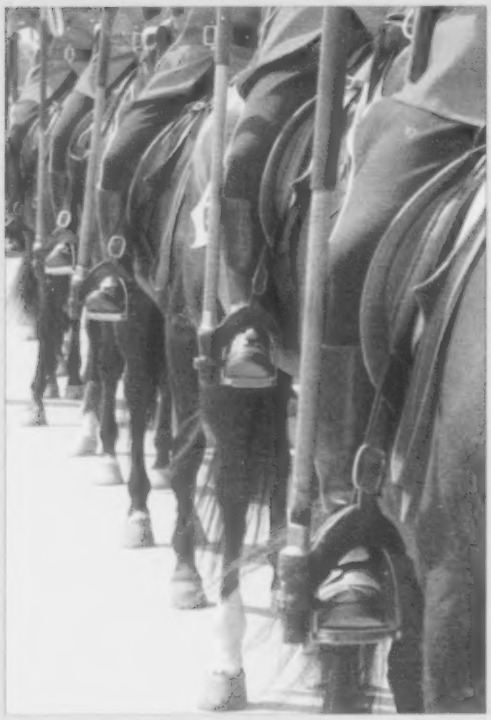

Gendarmerie royale du Canada
2012-2013
Rapport ministériel sur le rendement

L'honorable Steven Blaney, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

TABLE DES MATIÈRES

Message du ministre 5

Section I : Survol de l'organisation 7

Raison d'être 7

Responsabilités 7

Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes (AAP) 8

Analyse des risques 11

Sommaire du rendement 12

Profil des dépenses 15

Budget des dépenses par crédit budgétaire 15

Section II : Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique 17

Résultat stratégique 1 : Réduction de l'activité criminelle qui touche les Canadiens 17

Programme 1.1 : Opérations policières 18

Sous-programme 1.1.1 : Services de police à contrat 19

Sous-programme 1.1.2 : Police fédérale 20

Sous-programme 1.1.3 : Services techniques et soutien opérationnel 22

Programme 1.2 : Services canadiens d'application de la loi 23

Sous-programme 1.2.1 : Soutien scientifique et technique et en matière d'enquête 24

Sous-programme 1.2.2 : Programme canadien des armes à feu 25

Sous-programme 1.2.3 : Formation policière avancée 26

Résultat stratégique 2 : Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays 27

Programme 2.1 : Opérations policières internationales 27

Sous-programme 2.1.1 : Stabilité et développement internationaux 28

Sous-programme 2.1.2 : Coopération internationale 29

Programme 2.2 : Culture et patrimoine de la police canadienne 30

Sous-programme 2.2.1 : Carrousel 31

Sous-programme 2.2.2 : Partenariats et Patrimoine 32

Résultat stratégique 3 : Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité 33

Programme 3.1 : Paiements législatifs 33

Sous-programme 3.1.1 : Indemnité versée aux membres blessés en service 33

Sous-programme 3.1.2 : Régime de revenu versé aux survivants 34

Sous-programme 3.1.3 : Paiements aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC* 34

Programme 4.1 : Services internes 35

Section III : Renseignements supplémentaires 37

Faits saillants des états financiers 37

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires 40

Dépenses fiscales et rapport d'évaluation 40

Section IV : Autres sujets d'intérêt 41

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation 41

Notes de fin de document 41

MESSAGE DU MINISTRE

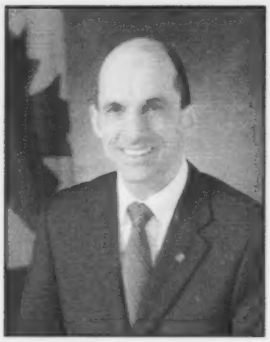

Je suis fier d'avoir été nommé ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada par le premier ministre Stephen Harper le 15 juillet 2013. Faire en sorte que le service de police national du Canada redevienne une source de fierté est une priorité de notre gouvernement et des mesures rigoureuses ont été prises à cet égard au cours de la dernière année. Je suis heureux de présenter le *Rapport ministériel sur le rendement* de la GRC pour l'exercice 2012-2013.

La GRC protège les Canadiens contre les criminels dans les communautés, contre les criminels organisés et les terroristes à l'échelle nationale, et contre les passeurs de clandestins et autres criminels à l'échelle internationale.

Au cours de la dernière année, la GRC a fait d'importantes réalisations. Elle a arrêté des individus qu'elle avait ciblés et saisi des produits de la criminalité d'organisations criminelles. De plus, elle a mené des enquêtes relatives à la sécurité nationale, a procédé à des arrestations et a recueilli des preuves pour veiller à ce que ceux qui cherchent à faire du tort aux Canadiens par des actes de terrorisme soient reconnus coupables.

J'entame la prochaine année en toute confiance en sachant que la GRC continuera d'assurer la sécurité de nos collectivités.

L'honorable Steven Blaney, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

SECTION I : SURVOL DE L'ORGANISATION

Raison d'être

Comme force de police nationale du Canada, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) est au cœur de l'engagement du gouvernement fédéral à assurer la sécurité de la population. En combattant le crime à l'échelle municipale, provinciale et territoriale, fédérale et internationale, la GRC apporte des solutions intégrées en matière de sécurité, cohérente dans son rôle fédéral et présente d'un océan à l'autre.

Responsabilités

Le mandat de la GRC, tel que le définit l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, comporte de multiples facettes, dont les suivantes : prévention du crime et enquêtes criminelles, maintien de l'ordre et de la paix, exécution des lois, contribution à la sécurité nationale, protection des représentants de l'État, des dignitaires en visite et des missions à l'étranger, et prestation de services de soutien opérationnel cruciaux à des services de police et organismes d'application de la loi au Canada et à l'étranger.

Priorités organisationnelles

Priorité	Type	Résultats stratégiques
Crime organisé et crimes graves	Permanente	Réduction de l'activité criminelle qui touche les Canadiens Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays
Sommaire des progrès		
Par son travail de sensibilisation, d'éducation et d'exécution de la loi, la GRC a largement contribué à limiter les crimes graves et le crime organisé dans l'ensemble du Canada. Dans la période de référence, elle a su perturber des organisations criminelles qui présentaient une menace au niveau national ou provincial, que ce soit par des arrestations ciblées, par le gel ou la saisie de produits de la criminalité ou (dans certains cas) par un démantèlement complet de l'organisation.		

Priorité	Type	Résultats stratégiques
Sécurité nationale	Permanente	Réduction de l'activité criminelle qui touche les Canadiens Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays
Sommaire des progrès		
Par application du mandat d'exécution de la loi de la GRC, des personnes et des groupes se sont vu empêcher de poser des actes criminels qui menaçaient la sécurité nationale. En coopérant avec divers organismes canadiens et étrangers de renseignements, de sécurité et d'exécution de la loi, la GRC a pu prévenir les menaces à la sécurité nationale, les détecter, les enrayer, et y répondre quand elles se sont concrétisées. De même, elle a contribué à la prévention par son grand travail de sensibilisation, luttant avec de nombreuses communautés contre l'extrémisme violent et la radicalisation menant à la violence.		

Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes (AAP) [1]

ARCHITECTURE D'ALIGNEMENT DES PROGRAMMES DE LA GRC

Résultats stratégiques de la GRC	Programmes	Sous-programmes	Sous-sous-programmes
1. Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens	**1.1 Opérations policières**	**1.1.1 Services de police à contrat**	1.1.1.1 Services de police provinciaux et territoriaux
			1.1.1.2 Services de police municipaux
			1.1.1.3 Services de police autochtones
			1.1.1.4 Police de protection des aéroports
		1.1.2 Police fédérale	1.1.2.1 Drogues et Crime organisé
			1.1.2.2 Intégrité des frontières
			1.1.2.3 Criminalité financière
			1.1.2.4 Exécution des lois fédérales
			1.1.2.5 Sécurité nationale
			1.1.2.6 Police de protection
			1.1.2.7 Groupe de coordination de la protection
		1.1.3 Services techniques et Soutien opérationnel	1.1.3.1 Enquêtes techniques
			1.1.3.2 Technologie de protection
			1.1.3.3 Opérations aériennes
			1.1.3.4 Divulgation et gestion des cas graves
			1.1.3.5 Services et technologies scientifiques
			1.1.3.6 Préparation et interventions opérationnelles
			1.1.3.7 Opérations secrètes
	1.2. Service canadiens d'applicaton de la loi	**1.2.1 Soutien scientifique et technique et en matière d'enquête**	1.2.1.1 Service intégré de l'identité judiciaire
			1.2.1.2 Services des laboratories judiciaires
			1.2.1.3 Services canadiens d'identification criminelle en temps réel
			1.2.1.4 Soutien à la recherche et aux services nationaux (identité judiciaire)
			1.2.1.5 Renseignements criminels
			1.2.1.6 Centre d'information de la police canadienne (CIPC)
			1.2.1.7 Centre canadien de police pur les enfants disparus et de l'exploitation des mineurs (CCPEDE)
		1.2.2 Programme canadien de contrôle des armes à feu	1.2.2.1 Permis et enregistrement des armes à feu
			1.2.2.2 Services d'enquête et de contrôle en matière d'armes à feu
		1.2.3 Formation policière avancée	1.2.3.1 Collège canadien de police
			1.2.3.2 Service de formation policière nationale
2. Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale	**2.1 Opérations policières internationales**	**2.1.1 Stabilité et développement internationaux**	2.1.1.1 Missions de paix internationales
			2.1.1.2 Aide policière et renforcement des capacités à l'étranger
		2.1.2 Coopération internationale	2.1.2.1 Soutien des opérations à l'étranger
			2.1.2.2 Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL)
			2.1.2.3 Formation policière internationale
			2.1.2.4 Protocole et visites internationales
	2.2 Culture et partrimoine de la police canadienne	**2.2.1 Carrousel**	
		2.2.2 Partenariats et Patrimoine	
3. Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité	**3.1 Paiements législatifs**	**3.1.1 Indemnité versée aux membres blessés en service**	
		3.1.2 Régime de revenu versé aux survivants	
		3.1.3 Paiements aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC*	
	4.1 Services internes	**4.1.1 Gouvernance et soutien à la gestion**	4.1.1.1 Services de gestion et de surveillance
			4.1.1.2 Services de communications
			4.1.1.3 Services juridiques
		4.1.2 Services de gestion des ressources	4.1.2.1 Services de gestion des ressources humaines
			4.1.2.2 Services de gestion financière
			4.1.2.3 Services de gestion de l'information
			4.1.2.4 Services de technologie de l'information
			4.1.2.5 Déplacement et autres services administratifs
		4.1.3 Services de gestion de l'actif	4.1.3.1 Services des biens immobiliers
			4.1.3.2 Services du matériel
			4.1.3.3 Services des acquisitions

Priorité	Type	Résultats stratégiques
Intégrité économique	Permanente	Réduction de l'activité criminelle qui touche les Canadiens Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays

Sommaire des progrès

La GRC poursuit ses avancées dans la lutte au crime économique en appliquant énergiquement les dispositions législatives sur le blanchiment d'argent, les produits de la criminalité, la corruption, le faux-monnayage, la faillite, et les infractions contre les marchés financiers. Son programme des produits de la criminalité a saisi des biens pour une valeur totale avoisinant les 24 M$, en plus de signaler à l'Agence du revenu du Canada et aux programmes provinciaux de confiscation quelque 375 M$ en actifs financiers et autres non déclarés. C'est deux fois plus de saisies qu'en 2011-2012. Démarches proactives de sensibilisation et collaboration avec les organismes d'exécution de la loi et les institutions financières sont venues consolider encore davantage la stabilité des systèmes politique et économique du Canada.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Collectivités autochtones	Permanente	Réduction de l'activité criminelle qui touche les Canadiens

Sommaire des progrès

La GRC est un partenaire d'application de la loi de longue date des collectivités autochtones, un partenariat qui remonte aux débuts de la Police à cheval du Nord-Ouest. En se fondant sur la précieuse relation que la GRC entretient avec les communautés autochtones, des membres dans les détachements ont participé à des activités locales afin d'établir et de maintenir des liens, et ont ainsi créé un milieu qui favorise le respect des traditions, l'égalité et la confiance. Plusieurs initiatives de collaboration ont été mises en œuvre pendant l'exercice, y compris l'adoption de méthodes policières améliorées qui, en plus de tenir compte des priorités locales et nationales, sont adaptées aux besoins particuliers des communautés autochtones.

Le Programme de valorisation des cadets autochtones (PVCA) est une série d'initiatives visant à permettre aux Autochtones de découvrir la carrière de policier et d'acquérir les habiletés nécessaires pour devenir policiers à la GRC. D'autres options de prestations de service de police, dont les programmes d'agents de programmes communautaires et de gendarmes communautaires, ont permis à la GRC d'offrir un service adapté sur le plan culturel et linguistique à l'appui de la prévention du crime et de la police communautaire.

De plus, la GRC continue de diriger le Programme de formation des précadets autochtones et le corps de cadets communautaire, des initiatives qui fournissent un milieu sécuritaire où les jeunes peuvent adopter des modes de vie sains et acquérir des compétences en leadership.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Jeunesse	Permanente	Réduction de l'activité criminelle qui touche les Canadiens

Sommaire des progrès

La stratégie de la GRC pour prévenir la criminalité chez les jeunes repose sur des partenariats avec les collectivités, et sur la mobilisation de la jeunesse. De concert avec les services sociaux et organisations locales, la GRC veille à ce que les jeunes qui ont affaire à la police comme victimes ou contrevenants reçoivent l'aide dont ils ont besoin.

Ajoutons à cela l'Atelier de perfectionnement en leadership et de développement de projet pour les jeunes et le Comité consultatif national sur la jeunesse, où les jeunes ont pu participer à l'élaboration de stratégies et d'initiatives efficaces à leur intention.

Priorité	Type	Résultats stratégiques
Gestion	Permanente	Réduction de l'activité criminelle qui touche les Canadiens Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays

Sommaire des progrès

La GRC connaît des changements organisationnels majeurs qui ne sont pas près de s'arrêter. Sous la priorité « gestion », les cadres supérieurs ont défini trois objectifs d'amélioration, pour lesquels les jalons fixés ont été franchis : intégrité professionnelle et redressement des torts, mieux-être des employés, et gestion des talents.

Ainsi le cadre pour la gestion intégrée des talents a transformé la manière dont la GRC recrute ses employés, les évalue, et les aide à se perfectionner. La *Politique sur la prévention et le règlement du harcèlement en milieu de travail*, en vigueur depuis peu, fixe un délai de 12 mois pour régler les plaintes de harcèlement. Pour sa part, l'agent de l'intégrité professionnelle s'efforce de réduire l'arriéré, consultant les divisions pour régler les problèmes de discipline en temps utile.

Analyse des risques

Risque	Stratégie de réaction au risque	Dans l'architecture d'alignement des programmes	Priorités organisationnelles connexes
Gouvernance et leadership, encadrés par les lois et règlements	• Le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) 2012-2013 avait déjà cerné ce risque. • La GRC a concentré ses efforts de réforme législative dans le projet de loi C-42, *Loi visant à accroître la responsabilité de la GRC*. Ayant reçu la sanction royale le 19 juin 2013, celui-ci doit renforcer les politiques et les processus en place pour faire de la GRC un milieu de travail sûr, sain et respectueux; il doit aussi rendre l'organisation plus souple face aux besoins et aux attentes de la population canadienne, des intervenants, et des employés de la GRC.	• Réduction de l'activité criminelle qui touche les Canadiens • Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays • Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité • Programme 4.1, Services internes	Gestion
Harmonisation de la planification	• Le RPP 2012-2013 avait déjà cerné ce risque. • L'organisation s'est concentrée sur le regroupement des services de ressources humaines, sur la réingénierie de la Police fédérale, et sur celle de la fonction de planification stratégique. Quant à ce dernier point, la dirigeante principale de la Planification et des Politiques stratégiques entreprend un projet pour intégrer et rationaliser la fonction de planification stratégique et de reddition de comptes au gouvernement, profitant des plates-formes informatiques établies.	• Réduction de l'activité criminelle qui touche les Canadiens • Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays. • Programme 4.1, Services internes	Gestion
Échange de renseignements	• Le RPP 2012-2013 avait déjà cerné ce risque. • La GRC a lancé le Cadre des communications de la GRC jusqu'en 2017, qui se veut un cadre pour accorder ses efforts collectifs de communication et les mettre au service des priorités stratégiques.	• Programme 4.1, Services internes	Gestion

Commentaire sur les risques

Pour évaluer les plus graves des risques pesant contre elle, la GRC a analysé des données provenant des niveaux opérationnel et organisationnel, à la lumière de facteurs internes et externes. Terrorisme et extrémisme, changements démographiques, succession rapide des avancées technologiques, instabilité politique et économique dans le monde entier, multiplication des changements consécutifs à des examens, sont autant de sujets qui génèrent de l'inquiétude et qui compliquent le travail.

Une série de changements organisationnels s'opèrent à la GRC, avec pour objectif une organisation plus efficace et plus focalisée dont les services à la population sont empreints de professionnalisme. Les changements se répartissent en quatre piliers, fondements de cet objectif : gouvernance solide, utilisation optimale des ressources, responsabilisation accrue, et prépondérance des opérations. Les mesures d'atténuation des risques, elles, s'articulent surtout autour de ces quatre piliers.

L'initiative pour l'efficience et la modernisation des Ressources humaines va simplifier, moderniser ou éliminer les procédés administratifs non essentiels au travail policier. Déjà, la GRC a réalisé des économies en modifiant les processus et en regroupant les services et l'expertise dans des secteurs comme le recrutement, le régime de règlement des griefs et de discipline, la rémunération des membres, les indemnités de tenue civile et d'entretien de l'équipement, ou encore les promotions de sous-officiers.

Quant à l'initiative de réforme législative, elle prend la forme du projet de loi C-42 (*Loi visant à accroître la responsabilité de la GRC*), qui doit permettre la poursuite de la transformation en tonifiant les politiques et processus établis pour que les employés profitent d'un milieu de travail sûr, sain et respectueux. Après trois ans, un examen s'intéressera à l'incidence et à l'efficacité des changements au régime de ressources humaines. Le projet de loi va aussi rapprocher la GRC de ses partenaires contractuels en développant les mécanismes de responsabilisation prévus dans les ententes 2012-2032 sur les services de police.

Dans le sillage de la *Loi visant à accroître la responsabilité de la GRC*, la GRC a publié son plan d'action pour le respect et l'égalité hommes femmes, [2] soucieuse d'appuyer les programmes qui existent dans tout le Canada pour le respect en milieu de travail. Centré sur la culture et la composition de la Gendarmerie, le document définit 11 thèmes et 37 mesures à prendre qui feront l'objet d'une surveillance et de rapports. C'est le prolongement des directives données et de l'action amorcée en 2012-2013 quant aux politiques existantes, aux méthodes de communication, à la supervision des employés et à la formation sur le harcèlement. Le plan d'action embrasse intégralement une série d'enjeux complexes et délicats, non sans laisser une marge de manœuvre pour s'adapter aux changements et difficultés éventuels.

En réponse au risque que comporte l'échange de renseignements, la GRC s'est attaquée résolument aux priorités du Cadre des communications de la GRC jusqu'en 2017, qui vise la coordination, la cohérence et l'uniformité des échanges de renseignements avec les employés, les partenaires, etc. Citons entre autres faits saillants le portail Web de la communication sur les changements internes, le Guide de communication interne, un guide pour la communication avec les intervenants, la formation en communication pour les dirigeants, le forum du commissaire pour les gestionnaires, et les messages vidéo du commissaire à tout le personnel.

Sommaire du rendement

Ressources financières – Total pour le Ministère (en M$)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (utilisables) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart (dépenses prévues *versus* dépenses réelles)
2 553,7	2 946,6	3 463,9	3 124,4	(177,8)

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)

Prévus 2012-2013 [3]	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
29 202 [4]	29 669	467

Tableau sommaire du rendement pour les résultats stratégiques et les programmes

Résultat stratégique 1 : Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens (en M$)

Programme	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses 2012-2013)	Dépenses prévues			Autorisations totales (utilisables) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées)			Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
		2012-2013	2013-2014	2014-2015		2012-2013	2011-2012	2010-2011	
Opérations policières	1 464,0	1 756,5	1 697,4	1 632,3	2 186,4	1 913,6	1 667,3	1 840,5	Un Canada sécuritaire et sécurisé
Services canadiens d'application de la loi	253,4	264,7	247,6	241,8	272,4	260,3	256,2	257,8	Un Canada sécuritaire et sécurisé
Total partiel pour le résultat stratégique n° 1	1 717,4	2 021,2	1 945,0	1 874,1	2 458,8	2 173,9	1 923,5	2 098,3	

Résultat stratégique 2 : Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays (en M$)

Programme	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses 2012-2013)	Dépenses prévues			Autorisations totales (utilisables) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées)			Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
		2012-2013	2013-2014	2014-2015		2012-2013	2011-2012	2010-2011	
Opérations policières internationales	60,2	60,7	56,6	56,1	65,7	61,6	60,9	57,8	Un monde sécuritaire grâce à la coopération internationale
Culture et patrimoine de la police canadienne	11,3	11,6	11,3	11,3	13,3	13,1	12,3	13,1	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques
Total partiel pour le résultat stratégique n° 2	71,5	72,3	67,9	67,4	79,0	74,7	73,2	70,9	

Résultat stratégique 3 : Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité (en M$)

Programme	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses 2012-2013)	Dépenses prévues			Autorisations totales (utilisables) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées)			Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
		2012-2013	2013-2014	2014-2015		2012-2013	2011-2012	2010-2011	
Paiements législatifs	133,2	130,4	148,5	159,1	138,0	134,6	122,8	111,9	Sécurité de revenu et d'emploi pour les Canadiens
Total partiel pour le résultat stratégique n° 3	133,2	130,4	148,5	159,1	138,0	134,6	122,8	111,9	

Tableau sommaire du rendement pour les services internes (en M$)

Services internes	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses 2012-2013)	Dépenses prévues			Total des autorisations (utilisables) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées)		
		2012-2013	2013-2014	2014-2015		2012-2013	2011-2012	2010-2011
	631,6	722,7	691,7	636,7	788,1	741,2	855,0	826,3
Total partiel	631,6	722,7	691,7	636,7	788,1	741,2	855,0	826,3

Sommaire du rendement global (en M$)

Résultats stratégiques et services internes	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses 2012-2013)	Dépenses prévues			Autorisations totales (utilisables) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées)		
		2012-2013	2013-2014	2014-2015		2012-2013	2011-2012	2010-2011
	2 553,7	2 946,6	2 853,1	2 737,3	3 463,9	3 124,4	2 974,5	3 107,4
Total	2 553,7	2 946,6	2 853,1	2 737,3	3 463,9	3 124,4	2 974,5	3 107,4

Aujourd'hui, la GRC ne peut rendre compte de ses ressources humaines et financières qu'au niveau des programmes, mais elle se donne les moyens de le faire pour les sous-programmes et les sous-sous-programmes dans son *Rapport ministériel sur le rendement* de 2015-2016.

En 2012-2013, au budget principal des dépenses se sont ajoutés un budget supplémentaire des dépenses et des virements d'affectations du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour 910 M$. Le plus clair de cette augmentation provient des virements de crédits centraux (393 M$) pour les congés parentaux et la préretraite (indemnités de départ comprises), des reports de fonds pour dépenses en capital et dépenses de fonctionnement (170 M$) et du renouvellement de financement (242 M$) qui était nécessaire en 2012-2013 pour fournir les services demandés par les administrations contractantes (provinces, territoires et municipalités), avec de légères augmentations pour certaines d'entre elles.

Deux réductions obligées viennent contrebalancer les augmentations qui précèdent. Premièrement, les transferts de fonds à Services partagés Canada représentent une réduction de 135 M$ au budget principal des dépenses et une autre de 40 M$ en cours d'exercice. Deuxièmement, la GRC a réalisé, en 2012-2013, 44,4 M$ d'économies auxquelles l'engageait le budget de 2012.

Les dépenses réelles sont de 340 M$ inférieures aux autorisations totales, qui comprenaient 74 M$ d'affectations bloquées (sommes inutilisables au cours de l'exercice) et 4 M$ en produits de la vente de biens de l'État inutilisables jusqu'au début de 2013-2014, de sorte que les fonds inutilisés représentent à peine 7,5 %. De cette fraction, la majorité (92 M$) s'explique par le fait que la demande des provinces, territoires et municipalités n'a pas augmenté autant que prévu étant donné les contraintes financières que vivent tous les ordres de gouvernement. Et si les fonds inutilisés sont plus importants qu'au dernier exercice, c'est que la GRC a amorcé beaucoup des mesures d'économie annoncées dans le budget de 2012 pour déjà rapprocher sa structure de coûts des objectifs de réduction fixés pour 2013-2014 (89,1 M$) et 2014-2015 (195,2 M$).

Profil des dépenses

Les dépenses totales sont de 5 % supérieures à celles de 2011-2012, mais elles comprennent la liquidation en bloc des indemnités de départ après que celles-ci ont cessé de s'accumuler pour les démissions et les départs à la retraite, ce qui représente une augmentation de 273 M$ par rapport à 2011-2012. En outre, les avantages sociaux des employés ont coûté plus cher à cause d'une insuffisance actuarielle de la caisse de retraite au 31 mars 2013 (57 M$). Les deux points qui précèdent s'expliquent directement par l'augmentation des dépenses en personnel, comme le relevait le rapport financier trimestriel. On voit bien dans le diagramme sur l'évolution des dépenses que sans ces anomalies, les dépenses réelles auraient plutôt diminué.

La tendance à la baisse devrait se maintenir puisque les prévisions de dépenses incorporent les économies prescrites par le budget de 2012, soit de 89,1 M$ en 2013-2014 et de 195,2 M$ en économies permanentes en 2014-2015. Ces économies se réaliseront dans différents secteurs de l'administration; il s'agit de moderniser le fonctionnement de la GRC, de le simplifier, et de concentrer les efforts dans ce qui contribue directement au mandat policier. D'autres économies encore seront dues à des initiatives de soutien aux opérations devant améliorer les modèles de prestation de service.

Le programme Services de police à contrat intéresse directement les dépenses totales de la GRC, puisque les prévisions de dépenses reposent sur les niveaux de service que les provinces, territoires et municipalités sont susceptibles de demander. Tout changement à cet égard se répercute sur les dépenses totales, (salaires, avantages sociaux, recrutement, formation, réinstallations, etc.). En 2012-2013, première année des nouvelles ententes de 20 ans, le programme a laissé plus de ressources inutilisées que prévu; limitées financièrement, de nombreuses administrations contractantes n'ont finalement pas confirmé les augmentations de service prévues initialement, d'où des répercussions plus importantes que d'habitude sur les dépenses totales.

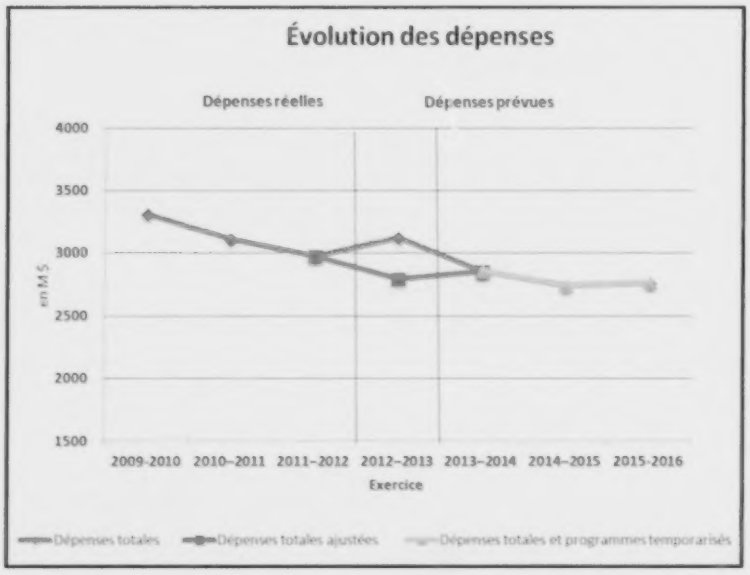

Remarque : Les dépenses totales ajustées sont les dépenses totales, moins l'augmentation nette (par rapport à l'exercice 2011-2012) due à la liquidation en bloc des indemnités de départ après que celles-ci ont cessé de s'accumuler pour les démissions et les départs à la retraite (273 M$) et les dépenses supérieures en avantages sociaux par suite de l'insuffisance actuarielle de la caisse de retraite (57 M$). De surcroît, la GRC dépend largement de ce que lui rapportent ses contrats, et les dépenses ci-dessus sont nettes.

Budget des dépenses par crédit budgétaire

Pour obtenir plus de renseignements sur les crédits organisationnels ou les dépenses législatives de la GRC, veuillez consulter les *Comptes publics du Canada 2013 (volume II)*. Le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada en donne une version électronique. [5]

Évaluation environnementale stratégique (ministères non assujettis à la SFDD)

En 2012-2013, la GRC a tenu compte des effets environnementaux des initiatives assujetties à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*. L'évaluation environnementale stratégique (EES) a conclu que les initiatives ministérielles n'avaient aucun effet pour l'environnement.

SECTION II : ANALYSE DES PROGRAMMES ET DES SOUS-PROGRAMMES PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Résultat stratégique 1 : Réduction de l'activité criminelle qui touche les Canadiens

Résultat stratégique : Réduction de l'activité criminelle qui touche les Canadiens		
Indicateurs de rendement	**Objectifs**	**Résultats réels**
Pourcentage de Canadiens qui sont satisfaits de la contribution de la GRC à la sécurité du pays	80 %	86 %
Gravité de la criminalité au Canada	Réduction annuelle de 4 points à l'indice de gravité de la criminalité [6] sur le territoire de la GRC [7]	100,2 (réduction de ,06)
Taux de criminalité [8] par habitant au Canada	Réduction ciblée du taux de criminalité par habitant [9] (sur le territoire de la GRC) de 3 % par année; pour 2012-2013, cela signifie 9 266 crimes pour 100 000 habitants [10]	9 107,10
Perception du public qu'il y a un changement dans la criminalité au Canada [11]	Réduction de 5 % en 5 ans	6 %

Le succès d'un corps policier est une question multidimensionnelle. Pour mesurer la réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens, nous avons donc choisi comme indicateurs la satisfaction globale de la clientèle, le taux de criminalité déclaré par la police, la gravité de la criminalité, et la manière dont celle-ci est perçue.

Par des sondages réguliers, la GRC a récolté une rétroaction systématique sur la qualité de ses services aux clients et aux collectivités. Au sondage de 2012, 86 % des répondants se sont dits satisfaits ou très satisfaits de la contribution de la GRC à la sécurité du pays, résultat proche de celui de 2011 (87 %) et supérieur à celui de 2010 (84 %), qui s'explique en partie par certaines activités décrites en détail dans le présent rapport.

Le taux de criminalité déclaré par la police s'obtient en divisant par la population la somme des crimes signalés dans le sondage Déclaration uniforme de la criminalité, et s'exprime en une valeur par 100 000 habitants. Il se situe aujourd'hui à 9 107,10, en baisse de 20,54 points. Dominée par un gros volume de délits mineurs, la criminalité canadienne tient largement à des facteurs qui ne dépendent pas de la police : conditions sociales, économiques et politiques; changements législatifs; évolution démographique; changement des perceptions de la criminalité ou des attitudes adoptées face a elle; etc.

C'est pourquoi l'indice de gravité de la criminalité (IGC) s'avère fort utile pour la mise en contexte. L'IGC fait une pondération par volume et par gravité, attribuant un coefficient à chaque type de délit. Sur le territoire de la GRC, l'IGC se situe aujourd'hui à 100,2, en baisse de ,06 %.

Ces chiffres peuvent ensuite se comparer aux perceptions à l'égard de la criminalité, calculées tous les cinq ans par Statistique Canada. La majorité des Canadiens croit qu'elle n'a pas changé en cinq ans : 62 % des participants au sondage l'estiment égale à celle d'il y a cinq ans dans leur quartier, plus d'un quart (26 %) disent qu'elle a augmenté, et moins d'un sur dix (6 %) estime qu'elle a plutôt diminué. La plupart des Canadiens se jugent à l'abri du crime : 93 % des répondants en 2009, ce qui soutient la comparaison avec les 94 % de 2004 (année du sondage précédent). [12]

Programme 1.1 : Opérations policières

Description du programme

En vertu de la *Loi sur la GRC*, ce programme fournit des services de police aux niveaux fédéral, provincial et municipal et dans les collectivités autochtones. Il contribue à la sécurité des foyers et des collectivités par des activités générales d'application de la loi qui viennent s'ajouter aux activités d'éducation et de sensibilisation menées par les employés de la GRC auprès du public, d'entreprises et d'autres ministères ou organismes du Canada.

Ces activités, dont les séances d'information sur la sécurité nationale, la criminalité financière ou encore les drogues et le crime organisé, visent à empêcher que le crime fasse d'autres victimes. « Opérations policières » englobe la protection des personnes désignées et la sécurité lors d'événements majeurs, ce qui atténue les menaces envers la population canadienne. Finalement, il offre un soutien opérationnel et technique général à l'appui du but ultime que se donne la GRC : réduire la criminalité dont sont victimes les Canadiens.

Ressources financières (en M$)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (utilisables) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart 2012-2013
1 464,0	1 756,5	2 186,4	1 913,6	(157.1)

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
22 255	22 162 [13]	(93)

Résultats relatifs au rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Les Canadiens ont accès à des services de police de qualité	Nombre d'incidents inscrits par la GRC [14]	S/O [15]	2 712 542
	Taux de résolution de crimes par la GRC	Plus de 48 [16]	44,69
	Taux pondéré de résolution de crimes par la GRC	Hausse de 1,5 point par année [17]	39,66
	Taux pondéré de résolution de crimes violents par la GRC	Hausse de 2 points par année [18]	65,93

Analyse du rendement et leçons retenues

D'un point de vue opérationnel, la GRC a mis de l'avant plusieurs modèles policiers novateurs, ou options pour une meilleure prestation de services. [19] Ses préposés aux programmes communautaires, des membres civils, ont travaillé à prévenir et à réduire la criminalité par l'éducation, l'intervention précoce, et la mobilisation des collectivités. Non seulement ils ont aidé à définir les priorités locales de prévention criminelle, mais ils assurent le lien entre les Opérations de la GRC, d'une part, et les ressources et programmes communautaires, d'autre part.

La GRC a aussi développé son programme des gendarmes communautaires, qui envoie dans les collectivités autochtones des agents de la paix armés en uniforme ayant le grade de gendarmes spéciaux. Connaissant intimement la langue, la culture, la situation géographique et l'histoire des collectivités qu'ils servent, ces agents se concentrent sur la prévention et la réduction de la criminalité, la mobilisation communautaire, et l'assistance tactique aux agents de police. En 2012-2013, le programme a été prolongé, ce qui a ouvert la porte au recrutement, à la formation de nouvelles troupes, et à l'expansion au-delà des collectivités autochtones.

La GRC a continué de miser sur la qualité de ses enquêtes en allouant personnel, ressources et outils à de nombreuses enquêtes complexes. Depuis sa création en 2005, le projet E-PANA s'intéresse aux meurtres et aux disparitions de femmes autochtones dans le district Nord et la région centrale de la Colombie-Britannique. En 2012, les avancées de la technologie génétique lui ont permis de démasquer formellement le meurtrier de la jeune Colleen MacMillen, 16 ans, disparue de Lac La Hache (C.-B.) en août 1974. [20] De toutes les affaires dans la base de données d'Interpol, c'est la plus ancienne à s'être jamais réglée. Cette percée a fait avancer à leur tour plusieurs des 18 affaires dont la GRC est chargée dans le cadre du projet E-PANA.

Sous-programme 1.1.1 : Services de police à contrat

Description du sous-programme

Ce sous-programme offre des services de police à toutes les provinces sauf l'Ontario et le Québec, aux trois territoires, à plus de 150 municipalités et à des collectivités autochtones en vertu d'ententes sur les services de police (ESP). Les ESP comprennent l'Entente sur les services de police provinciaux (ESPP), l'Entente sur les services de police municipaux (ESPM) et l'Entente communautaire tripartite (ECT).

Les coûts se répartissent entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que les administrations municipales, selon la population ou le moment de la conclusion de l'entente.

Résultats relatifs au rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Les Canadiens ont accès à des services de police provinciale, territoriale, municipale et autochtone fournis à contrat par la GRC	Pourcentage de répondants qui estiment que la GRC fournit des services de qualité	Territoires : 80 % Provinces : 80 % Municipalités : 80 % Chefs de collectivités autochtones : 80 %	Territoires : 76 % Provinces : 80 % Municipalités : S/O [21] Chefs de collectivités autochtones : 76 %
Contribuer au bien-être et à la sécurité à long terme des collectivités autochtones au moyen d'une approche globale adaptée sur le plan culturel	Pourcentage de répondants qui estiment que la GRC contribue au renforcement de la sécurité et de la santé dans les collectivités autochtones	Chefs de collectivités autochtones : 80 % Canadiens qui se disent eux-mêmes Autochtones : 80 % Clients contractuels : 80 % Autres intervenants : 80 %	Chefs de collectivités autochtones : 60 % Canadiens qui se disent eux-mêmes Autochtones : 67 % Clients contractuels : 58 % Autres intervenants : 56 %
	Pourcentage de membres réguliers ayant de six mois à deux ans de service qui ont réussi le cours Comprendre les Autochtones et les Premières Nations	75 %	59 % [22]
Atténuer la victimisation des jeunes en misant sur les relations nouvelles ou élargies avec des partenaires internes et externes de façon à optimiser les mesures collectives d'intervention et de déjudiciarisation à l'intention des jeunes	Pourcentage de répondants qui estiment que la GRC prévient et réduit la criminalité et la victimisation chez les jeunes	Canadiens : 80 % Clients contractuels : 80 % Partenaires policiers : 80 % Autres intervenants : 80 %	Canadiens : 74 % Clients contractuels : 60 % Partenaires policiers : 58 % Autres intervenants : 59 %
	Taux de crimes violents chez les jeunes	Réduction annuelle de 3 % [23]	Réduction de 12 % [24]
	Nombre de détachements, dans les divisions à contrat, qui ont un plan de rendement du détachement et qui consultent les jeunes [25]	Hausse annuelle de 20 %	Aucun changement [26]

Analyse du rendement et leçons retenues

Sur le territoire des administrations contractantes, le travail de la GRC repose toujours sur le modèle des services de police communautaires, par lequel la GRC s'efforce proactivement de dégager, de classer par priorité et de résoudre les problèmes pour avancer en matière de prévention criminelle. À titre d'exemple, le Centre de ressources pour les jeunes a reçu une mise à jour avant de passer sur un site externe où le grand public peut aller consulter ses ressources. La GRC a aussi ajusté sa norme de formation pour les policiers éducateurs par suite des modifications à la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*. La formation a pour objectif que les policiers travaillant auprès des jeunes connaissent bien les pouvoirs, exigences et obligations définis par cette loi.

En 2012-2013, la GRC a collaboré avec le Réseau pour la promotion de relations saines et l'élimination de la violence (PREVNet), la Rock Solid Foundation et l'Université de Victoria pour lancer un programme anti-intimidation baptisé DIRE (Demander de l'aide, Ignorer, Reculer et En parler). Présenté dans plus de 50 écoles primaires sur le territoire de la GRC, le programme DIRE est connu de presque 9 000 écoliers après sa première année seulement.

Pareilles initiatives ne sauraient réussir sans la participation des jeunes. Aussi la GRC a-t-elle financé un troisième atelier annuel de perfectionnement en leadership et de développement de projet, qui a réuni les jeunes et la police pour cerner les divers enjeux de la criminalité selon que les jeunes sont victimes ou contrevenants, offert des séances de formation interactives pour développer le leadership des jeunes, et permis à ces derniers de dresser des plans de projets efficaces. Les 14 jeunes et 13 agents représentaient collectivement presque toutes les divisions de la GRC; ils ont abordé des sujets choisis comme l'abus d'alcool et d'autres drogues, l'ennui, la violence notamment dans les relations amoureuses, les gangs, et la prudence dans les relations sexuelles.

Mentionnons finalement le Comité consultatif national sur la jeunesse (CCNJ), qui a réuni 15 participants actifs de tout le Canada âgés de 13 à 17 ans pour discuter de sujets comme la sécurité à l'école, la drogue et l'alcool, la conduite avec facultés affaiblies, la radicalisation, la traite de personnes, l'intimidation et la cyberintimitation. Le CCNJ permet que les jeunes se fassent entendre à la GRC, pour l'efficacité des stratégies et des initiatives à leur intention.

Sous-programme 1.1.2 : Police fédérale

Description du sous-programme

Ce sous-programme offre des services de police fédérale dans tout le pays en vertu de la *Loi sur la GRC*, appliquant les lois fédérales et protégeant les institutions du Canada, la sécurité nationale de même que les dignitaires canadiens et étrangers.

Résultats relatifs au rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Les Canadiens, leurs institutions, les événements majeurs, les personnes jouissant d'une protection internationale et les dignitaires étrangers présents au Canada sont en sécurité	Nombre d'incidents qui ont compromis la sécurité des personnes protégées par la GRC et des intérêts canadiens	0	0
	Pourcentage d'événements sécurisés	100 %	100 %
	Pourcentage de Canadiens qui jugent que la GRC prend toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection et la sécurité des sommets et autres grands événements organisés par le gouvernement	90 %	90 %
Enquêtes ciblées et efficaces	Nombre d'enquêtes qui sont directement liées à une priorité tactique nationale existante en matière d'application de la loi	Niveau de référence non établi	20
	Pourcentage d'enquêtes liées à une priorité tactique nationale ou à une évaluation de la menace nationale ou provinciale qui ont donné lieu au dépôt d'accusations criminelles contre une ou plusieurs cibles principales	Niveau de référence non établi	S.O. [27]
	Nombre d'incidents violents relatifs à la sécurité nationale au Canada	0	0

Prévenir, déceler, décourager et réprimer les activités criminelles terroristes	Pourcentage de répondants (à l'exception des répondants à la question sur la priorité stratégique « sécurité nationale ») qui estiment que la GRC contribue grandement à la réduction de la menace de l'activité terroriste au Canada et à l'étranger	Partenaires policiers : 90 % Intervenants : 80 %	Partenaires policiers : 87 % Intervenants : 83 %
Perturbation d'activités criminelles terroristes, au Canada ou à l'étranger, par des actions policières	Nombre de perturbations, par des actions policières, de l'aptitude de groupes ou d'individus à mener des activités terroristes ou toute autre activité criminelle qui peut poser une menace à la sécurité nationale, au Canada ou à l'étranger	6	25
Mener des enquêtes criminelles liées à la sécurité nationale ciblées et efficaces	Pourcentage de dossiers confiés au Service des poursuites pénales du Canada qui sont approuvés par le procureur général	100 %	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

La GRC a remporté plusieurs victoires dans sa lutte contre les crimes graves et le crime organisé. En novembre 2012, une unité policière mixte a perturbé (avec une bonne centaine d'arrestations) un consortium d'organisations criminelles qui, en vendant quelque 75 kg de cocaïne par semaine grâce à un réseau établi au Québec, avait engrangé plus de 50 M$ sur six mois. Puis, en mars 2013, la GRC et la police de Hamilton ont perturbé une entreprise criminelle qui se cachait derrière le Programme d'accès à la marijuana à des fins médicales pour un présumé narcotrafic. Une enquête de 18 mois a débouché sur une douzaine d'arrestations, mais avant qu'elle se termine, Santé Canada a annoncé de grands changements au régime de permis. Interdite aux particuliers, la culture de marijuana se limitera désormais aux producteurs commerciaux titulaires de permis, avec des inspections et des vérifications régulières.

En investissant 9,6 M$ sur trois ans dans la Stratégie nationale de répression de la contrefaçon, le gouvernement fédéral réitère son engagement à combattre le faux-monnayage. La stratégie, qui affecte des ressources à la prévention, à la répression et aux poursuites dans ce secteur, a réduit le faux-monnayage de 92 % en cinq ans. Ajoutons que le Canada compte parmi les pays développés qui ont le plus amélioré leur lutte à la corruption. D'après le rapport de 2012 de Transparency International, il a rejoint à cet égard l'Autriche et l'Australie, ce qui s'explique par le développement des capacités et par l'augmentation de 50 % des enquêtes de la GRC.

Tenace dans ses efforts coopératifs pour protéger la sécurité nationale, la GRC a formé officiellement dans la Division K (Alberta) une cinquième équipe intégrée de la sécurité nationale (EISN). Les EISN et les Sections de la sécurité nationale expliquent en grande partie les victoires du Canada contre l'extrémisme violent et la radicalisation menant à la violence. Pendant la période de référence, les autorités ont empêché 25 fois des groupes ou des individus de poser des actes criminels qui auraient menacé la sécurité nationale.

La GRC continue à échanger des pratiques exemplaires en police de protection avec ses partenaires étrangers. De ses consultations avec une communauté de pratique, avec divers corps policiers et avec des partenaires gouvernementaux résulte une approche efficace et intégrée en police de protection. Assurant la liaison pour la sécurité, elle a aidé les athlètes canadiens aux Jeux olympiques et paralympiques de Londres en 2012. Finalement, une étroite collaboration et un partenariat de longue date avec Patrimoine Canada ont contribué à ce que la visite du prince de Galles et de la duchesse de Cornwall en mai 2012 soit un succès.

Sous-programme 1.1.3 : Services techniques et soutien opérationnel

Description du sous-programme

Ce sous-programme consiste à offrir divers services d'enquêtes spéciales, à mener des recherches ainsi qu'à élaborer, établir et intégrer un large éventail d'outils, de techniques, de méthodologies et de matériel dont la GRC et ses partenaires dans l'application de la loi ont besoin pour prévenir les activités criminelles et pour faire enquête. Il offre aussi un soutien opérationnel, des conseils, des services de gestion, des politiques et de la formation pour rendre disponibles l'expertise et les outils techniques.

Résultats relatifs au rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Les capacités techniques, les méthodes scientifiques et l'expertise en enquêtes spécialisées améliorent les opérations policières	Pourcentage de répondants [28] qui considèrent avoir reçu un soutien opérationnel et technique de grande qualité	80 %	S.O. [29]
	Pourcentage de répondants qui considèrent que le soutien technique en matière d'enquête qui leur a été fourni les a aidés de manière opportune dans leurs enquêtes	80 %	S.O. [30]

Analyse du rendement et leçons retenues

Le sous-programme a connu en 2012-2013 plusieurs changements transformateurs dans une optique d'économie et d'efficacité. Amalgamer le Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités (CCPEDE) avec la Sous-direction des sciences du comportement (SSC) a réuni les fonctions apparentées tout en rationalisant le travail. Les Services d'enquêtes techniques (SET) ont fusionné leurs organes similaires en un total de cinq piliers : opérations; gestion des politiques et des programmes; solutions techniques et opérationnelles; centre intégré d'expertise sur les cybercrimes; et lutte contre les agents chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosifs. De ce décloisonnement des SET, il résulte une meilleure collaboration.

Outre ce travail de rationalisation, le système centralisé d'interception des communications n'aura plus que trois points de service au lieu de 21. Situés respectivement à Vancouver, à Montréal et à Newmarket (Ontario), ceux-ci interceptent les communications entre certaines personnes moyennant autorisation judiciaire. Le regroupement représente des économies annuelles qui avoisinent les 3,2 M$.

Le sous-programme se tourne vers des méthodes plus robustes pour la budgétisation et la prévision de la demande. Un rapport sur les ressources compare la Police contractuelle à la Police fédérale pour le nombre de postes établis, et l'on a créé une base de données fondée sur les organigrammes actuels pour montrer dans quelle mesure l'organisation pouvait se permettre tel ou tel poste. Il s'agit de favoriser une gérance et des décisions sensées, tout en évacuant la pression que des facteurs comme les opérations font peser sur les ressources. Ce n'est pas tout : une analyse des dépenses divisionnaires (de 2007-2008 à 2010-2011) a été réalisée en 2012-2013 qui servira pour les prévisions et les affectations à venir.

Une bonne gestion du portefeuille est devenue cruciale pour les Services d'enquêtes techniques et le Soutien opérationnel, qui portent une attention particulière à s'accorder avec les priorités du gouvernement, de la GRC et du sous-programme. En misant sur l'innovation, les pratiques nouvelles et les accords coopératifs, celui-ci a évacué avec succès une partie des pressions financières dues aux exigences opérationnelles, entre autres facteurs. Il a aussi amélioré la gestion et la reddition de comptes générales en appliquant les recommandations d'une vérification portant sur le Programme de la criminalité technologique. [31] Diriger les ressources humaines et financières vers les besoins essentiels des opérations et réduire les fonds d'acquisition dans certaines sous-directions s'est traduit en 2012-2013 par des économies de 1,5 M$ en opérations et de 863 000 $ en administration.

Programme 1.2 : Services canadiens d'application de la loi

Description du programme

Le programme 1.2 (Services canadiens d'application de la loi) fournit à la collectivité canadienne d'application de la loi le soutien nécessaire sur les plans de la science, de la technique, de la didactique et des enquêtes afin qu'elle puisse offrir à ses partenaires et aux collectivités qu'elle sert des services de police et d'application de la loi proactifs fondés sur le renseignement. De plus, par les formations qu'il offre, ce programme contribue au perfectionnement des compétences et donc à une meilleure protection du Canada.

De lui dépendent les outils, les systèmes, la technologie (soutien et expertise judiciaires, renseignements criminels, registre des armes à feu, bases de données, etc.) et la formation nécessaires pour réduire la criminalité dont sont victimes les Canadiens.

Ressources financières (en M$)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (utilisables) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart 2012-2013
253,4	264,7	272,4	260,3	4,4

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
2 323	2 074 [32]	(249)

Résultats relatifs au rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Objectif	Résultat réel
Les activités techniques, judiciaires, d'enquête et de formation appuient la communauté canadienne d'application de la loi	Pourcentage de répondants qui conviennent que la GRC fournit globalement des services scientifiques, techniques et d'enquête de grande qualité	Partenaires policiers : 80 % Autres intervenants : 80 %	S.O. [33]

Analyse du rendement et leçons retenues

La GRC fournit aux forces de l'ordre canadiennes des services fiables et pointus de criminalistique, d'identité judiciaire, de casiers judiciaires, d'information et de renseignements criminels, de soutien technologique et de formation avancée, qu'elle appelle collectivement les Services nationaux de police (SNP).

Lancée en 2010, l'Initiative de renouvellement et de durabilité des SNP se penche sur diverses questions de mandat, de gouvernance et de financement pour définir l'orientation stratégique dont dépend la durabilité à long terme des SNP. En 2012-2013, le Comité consultatif national des SNP a classé les programmes et les services selon leur importance pour la police; il a donc aidé la GRC à accorder ses services et priorités avec ceux de ses partenaires et des autres intervenants.

Pour officialiser la vision, le mandat et les principes de fonctionnement des SNP tout en définissant les rôles et responsabilités des intervenants, le comité a établi une charte des SNP pour étudie par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux. Par l'intermédiaire du comité, les provinces et territoires ont pris part à la renégociation d'une entente sur les analyses biologiques, entente qui pourrait rendre beaucoup plus viables les services d'identification par empreintes génétiques de la GRC. Finalement, les Services canadiens d'identification criminelle en temps réel (SCICTR) ont entrepris une analyse des processus et de l'établissement des coûts au niveau du programme dans le cadre d'efforts plus larges pour moderniser leur secteur des antécédents judiciaires.

Pour mieux identifier les criminels, la GRC a simplifié les demandes électroniques par la base de données d'identification en temps réel, qui traite les dactylogrammes électroniques en quelques minutes. La GRC a adopté le traitement électronique en mai 2012. À la fin de l'exercice, la part des dactylogrammes électroniques s'élevait à 21 %; 150 corps policiers environ sont accrédités pour procéder ainsi, et 150 autres ont entrepris les formalités d'accréditation. En outre, maintenant que la GRC accepte et stocke les dactylogrammes des personnes qui demandent des visas de résidence temporaire, les corps policiers peuvent savoir quels délinquants sont des résidents temporaires.

Sous-programme 1.2.1 : Soutien scientifique et technique et en matière d'enquête

Description du sous-programme

Ce sous-programme consiste à faire l'analyse judiciaire des éléments de preuve dans les affaires criminelles, à tenir à jour l'information sur les casiers judiciaires, et à offrir un soutien direct en technologie ou en services d'identité à la GRC comme aux autres organismes d'exécution de la loi afin que tous disposent des outils et des renseignements nécessaires pour contribuer à la sécurité des foyers et des collectivités.

Résultats relatifs au rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Appui à la répression criminelle durable fondée sur les renseignements	Pourcentage de répondants qui conviennent que la GRC fournit de l'information et des renseignements exacts	Partenaires policiers : 80 % Autres intervenants : 80 %	S.O. [34]
	Pourcentage de répondants qui conviennent que la GRC fournit de l'information et des renseignements exhaustifs	Partenaires policiers : 80 % Autres intervenants : 80 %	S.O. [35]
Des services d'identité judiciaire de qualité fournis en temps utile appuient les services de police et le système de justice pénale	Pourcentage de demandes de service adressées aux laboratoires judiciaires satisfaites dans les délais impartis	85 %	61 %
	Pourcentage de demandes de vérifications en vue d'un emploi auprès de personnes vulnérables reçues en format électronique	70 %	78 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Pendant l'exercice, la GRC a rencontré régulièrement le Comité consultatif des Services nationaux d'information policière, où sont représentés les organismes provinciaux d'exécution de la loi ainsi que Sécurité publique Canada. Le comité a conseillé et orienté les SCICTR dans des dossiers comme le renouvellement des SCICTR, leur modernisation, l'automatisation des casiers judiciaires, et la normalisation des formulaires de dactyloscopie pour tous les organismes. Son aide, au nom de toute la communauté, s'est traduite par des progrès rapides.

Sous l'égide de la GRC, le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) a ouvert à toutes les forces de l'ordre canadiennes le Système automatisé de renseignements sur la criminalité (SARC), base de données nationale unique sur les crimes graves et le crime organisé. Le SCRC a amélioré le rendement et la stabilité du SARC en collaboration avec le dirigeant principal de l'Information de la GRC. Il a aussi fait des évaluations nationale et provinciales de la menace (c'est-à-dire de la criminalité et de ses nouvelles tendances), évaluations dont les corps policiers des provinces et territoires ont convenu de se servir pour définir leurs priorités opérationnelles, aux termes d'ententes dans le cadre de la Stratégie canadienne d'application de la loi pour lutter contre le crime organisé. Toujours dans l'intérêt des opérations, certaines évaluations provinciales de la menace sont passées d'annuelles à semestrielles ou même trimestrielles, tandis que l'évaluation nationale fait l'objet de mises à jour trimestrielles.

En 2012-2013, le sous-programme a porté une attention particulière à se bâtir une capacité en techniques d'enquête spécialisées, en identification des victimes, en formation internationale, et en échange de renseignements avec les corps policiers étrangers. Le Centre national pour les personnes disparues et restes non identifiés (CNPDRN) et le Secteur du dirigeant principal de l'Information travaillent toujours à la future base de données nationale sur les disparitions (notamment d'enfants) et sur les restes non identifiés. En janvier 2013, le CNPDRN a aussi lancé le tout premier site Web public national conçu pour inviter le public à soumettre des indices et de l'information sur les affaires en cours. [36] Ce site s'avère un excellent outil pour la police, les médecins-légistes et les coroners en chef; concomitamment, grâce à son interface facile d'usage, le public peut faire parvenir les renseignements pertinents aux enquêteurs qui en ont besoin.

Sous-programme 1.2.2 : Programme canadien des armes à feu

Description du sous-programme

Ce sous-programme accroît la sécurité publique en apportant aux services de police et aux autres organismes d'application de la loi un appui opérationnel et technique indispensable pour la prévention des crimes liés aux armes à feu et pour les enquêtes sur ces crimes, tant au Canada qu'à l'étranger. Son objectif est que les armes à feu fassent moins de morts et de blessés dans les collectivités canadiennes. Il mise sur la réglementation, et sur la promotion d'une possession, d'une utilisation et d'un entreposage responsables de toutes les armes à feu au Canada.

Résultats relatifs au rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
La communauté d'application de la loi dispose d'un soutien direct en matière d'enquête sur les armes à feu	Nombre de demandes de service soumises par la communauté d'application de la loi auxquelles le Programme canadien des armes à feu donne suite	3 000 par année	4 900
	Nombre d'appels reçus par le Programme canadien des armes à feu via la ligne de soutien à la police	3 500 par année	3 025
	Nombre d'interrogations du Registre canadien des armes à feu en direct faites par des policiers de première ligne	10 % de croissance par année	Réduction de 0.7 % [37]
	Nombre de demandes adressées au Programme canadien des armes à feu pour savoir à qui appartiennent des armes à feu	1 200 par année	2 639
Le triage continu des propriétaires d'armes à feu contribue à renforcer la sécurité publique	Nombre de correspondances confirmées entre des rapports d'incident du Centre d'information de la police canadienne et le Système canadien d'information relative aux armes à feu qui donnent lieu à des rapports de personnes d'intérêt relativement aux armes à feu régulièrement vérifiés par le Programme canadien des armes à feu afin de garantir l'admissibilité des propriétaires d'armes à feu	45 000 par année	43 148
	Nombre d'armes à feu qui, tel qu'il a été confirmé par le Programme canadien des armes à feu, ont été enlevées à des personnes dont le permis d'armes à feu a été révoqué pour des raisons de sécurité publique	1 000 par année	676

Analyse du rendement et leçons retenues

Le Programme canadien des armes à feu (PCAF) surveille l'application de la *Loi sur les armes à feu* et du règlement connexe, qui régissent la possession, le transport, l'utilisation et l'entreposage des armes à feu au Canada. Il a répondu pendant l'exercice à 4 900 demandes d'aide directe et à 2 639 demandes de dépistage que lui avaient adressées les forces de l'ordre canadiennes. Il a soumis à un contrôle général et à une vérification des antécédents 1,9 million de titulaires de permis. Les contrôles servent à confirmer l'admissibilité à la possession d'armes à feu, et à empêcher que les personnes qui se sont fait révoquer leur permis pour des raisons de sécurité publique gardent leurs privilèges de possession ou d'acquisition.

Finalement, aidé de ses partenaires dans l'exécution de la loi et dans la communauté, le PCAF a formé plus de 100 000 personnes au maniement sécuritaire des armes à feu, sans compter les programmes d'éducation et de sensibilisation.

« Services canadiens d'application de la loi », en tant que programme, continue d'affecter ses ressources limitées aux initiatives vraiment prioritaires. Le PCAF a beaucoup investi pour planifier et opérer les changements découlant de la *Loi sur l'abolition du registre des armes d'épaule* (projet de loi C-19), ce qui impliquait de mobiliser clients, partenaires et intervenants pour maintenir le service pendant la restructuration des systèmes informatiques et des bases de données. Une vérification [38] a d'ailleurs conclu que cette restructuration avait respecté les dispositions transitoires de la *Loi*.

Sous-programme 1.2.3 : Formation policière avancée

Description du sous-programme

Ce sous-programme donne de la formation aux organismes canadiens d'application de la loi pour les rendre plus efficaces en parfaisant leurs connaissances.

Résultats relatifs au rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Objectif	Résultat réel
Soutien, formation et apprentissage de grande qualité	Pourcentage de clients qui ont indiqué être satisfaits dans le questionnaire de suivi auprès des clients du Collège canadien de police	85 %	95 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Nouvel élément d'une collaboration de longue date, des représentants de 16 organismes ont profité d'un atelier sur Category for All (C4All) conçu pour outiller les groupes intégrés de la criminalité technologique et les groupes d'enquête en informatique judiciaire. En juillet, des entités canadiennes et américaines ont pris part à une formation spécialisée sur l'imagerie numérique pour l'exécution de la loi. Ce ne sont là que deux des nombreux ateliers que le Collège canadien de police a donnés pendant l'exercice. Mentionnons la grande popularité du thème « aspects économiques du maintien de l'ordre », qui explore la difficulté de fournir des services policiers de toute première classe en période de contraintes financières.

La GRC a représenté le Canada et sa communauté de l'exécution de la loi à de nombreux groupes de travail internationaux, ce qui l'a éveillée aux techniques et aux outils que d'autres utilisent pour prévenir le crime et pour faire enquête. Son travail d'analyse à cet égard, non seulement s'est avéré essentiel aux opérations, mais l'a tenue au fait des avancées technologiques.

Résultat stratégique 2 : Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays

Résultat stratégique : Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays		
Indicateurs de rendement	**Objectifs**	**Résultats réels**
Pourcentage de répondants qui estiment que la GRC fournit un soutien efficace aux opérations internationales	Partenaires policiers : 80 % Intervenants : 80 %	Partenaires policiers : 100 % [39] Intervenants : 80 %
Pourcentage de répondants capables d'associer au Canada un membre de la GRC en tunique rouge et un cavalier du Carrousel	Tunique rouge : 63 % Carrousel : 55 %	S.O. [40]

Programme 2.1 : Opérations policières internationales

Description du programme

Le programme 2.1 « Opérations policières internationales » permet d'enrichir le programme du Canada pour la paix et la sécurité mondiales grâce à la collaboration et au soutien de la communauté internationale d'application de la loi. Compte tenu de la portée transnationale de la criminalité et du terrorisme, ce programme est essentiel, car il permet de tisser des liens à l'échelle mondiale, de faire partie du réseau mondial d'échange de renseignements d'INTERPOL, et de mener des enquêtes criminelles extraterritoriales.

De plus, la GRC participe activement à diverses missions de paix, où elle aide des pays à risque à développer leur capacité d'application de la loi. Grâce à cette coopération et à cette collaboration à l'échelle internationale, le programme contribue directement à faire du Canada et du monde entier des endroits plus sûrs.

Ressources financières (en M$)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	**Dépenses prévues 2012-2013**	**Autorisations totales (utilisables) 2012-2013**	**Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013**	**Écart 2012-2013**
60,2	60,7	65,7	61,6	(0,9)

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	**Réels 2012-2013**	**Écart 2012-2013**
352	235 [41]	(117) [42]

Résultats relatifs au rendement

Résultat attendu	**Indicateur de rendement**	**Objectif**	**Résultat réel**
Le Canada défend ses projets pour la paix dans le monde en coopérant avec la communauté internationale	Pourcentage de répondants d'après qui l'appui de la GRC aux opérations internationales est efficace	Partenaires policiers : 80 % Intervenants : 80 %	Partenaires policiers : 100 % [43] Intervenants : 80 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Il y a plus de 20 ans que le Canada envoie ses policiers en mission de paix. En outillant d'autres pays pour maintenir l'ordre public, lui et ses partenaires contribuent à sécuriser et à stabiliser le monde. La GRC gère les affectations, selon le cadre de gouvernance qu'est l'Arrangement sur la police civile au Canada (APCA); on note pour l'exercice une moyenne de 164 policiers mobilisés, dans des missions en Afghanistan, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, en Haïti, au Kirghizistan, au Soudan du Sud, et en Cisjordanie. Ajoutons-y des affectations spéciales au Tribunal spécial pour le Liban (La Haye), et à la Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies (New York).

Vu la baisse des besoins opérationnels et divers conflits de priorités, la GRC a renoncé à se donner des stratégies pour le Sahel, l'Amérique centrale et l'île d'Haïti, ce qui ne l'a pas empêchée de contribuer à plusieurs discussions et stratégies sur l'engagement éventuel du Canada en Haïti, dans les Amériques et au Sahel. La GRC a aussi lancé de nombreux projets de collecte de données, pour mieux pouvoir à l'avenir concevoir et classer selon leur priorité ses stratégies d'engagement.

Sous-programme 2.1.1 : Stabilité et développement internationaux

Description du sous-programme

Ce sous-programme favorise la stabilité et la paix mondiales en soutenant les missions de paix et en aidant à renforcer les capacités des collectivités à risque élevé dans les pays en développement et dans d'autres pays qui ont besoin d'une aide internationale. Cela consiste notamment à offrir des séances de formation, à mettre en commun les connaissances spécialisées et les pratiques exemplaires, ou encore à affecter des ressources aux missions de paix. En outre, en appuyant ces pays, le programme contribue à la stabilité et à la paix mondiales, ce dont bénéficient également les Canadiens.

Résultats relatifs au rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Appui aux États à risque	Pourcentage d'intervenants [44] qui conviennent que la GRC apporte une contribution précieuse à l'élaboration des politiques gouvernementales sur les questions internationales	70 %	65 %
Appui au renforcement de la capacité de faire respecter la loi à l'étranger	Pourcentage d'intervenants qui conviennent que la GRC offre un soutien efficace au renforcement de la capacité à faire respecter la loi à l'étranger	80 %	S.O. [45]

Analyse du rendement et leçons retenues

Pendant l'exercice, la GRC a constaté qu'il lui fallait améliorer ses méthodes de sélection et de formation préalables. Elle a donc enrichi la formation préalable, surtout pour les sensibilités hommes-femmes et la conduite à adopter après capture; elle a aussi créé avec ses partenaires dans l'APCA de nouvelles formations qui se donnent à l'étranger même, dont une sur la réforme policière dans un contexte international où dominent les questions de sécurité, et une autre sur les opérations de gestion de crise menées par l'Union européenne.

La GRC a aussi facilité la recherche universitaire sur les aspects opérationnels des missions de paix dans une optique policière, en laissant les chercheurs interviewer le personnel sur place. Présentés d'abord à l'assemblée générale annuelle de la Sous-direction des missions de paix internationales, les premiers résultats ont ensuite été intégrés à une publication pour l'ensemble des policiers qui participent à des missions de paix. [46]

Sous-programme 2.1.2 : Coopération internationale

Description du sous-programme

Ce sous-programme représente les intérêts et les valeurs du Canada en matière d'application de la loi à l'étranger, et il sert les intérêts des organismes étrangers d'application de la loi au Canada, ce qui favorise les partenariats entre les organismes internationaux d'application de la loi et entretient les relations multilatérales de façon à accroître l'efficacité des opérations policières autant nationalement qu'internationalement.

Résultats relatifs au rendement

Résultat attendus	Indicateur de rendement	Objectif	Résultat réel
La communication internationale de données criminelles est facilitée	Nombre de requêtes dans l'interface INTERPOL-Centre d'information de la police canadienne	400 000	207 004 [47]

Analyse du rendement et leçons retenues

Les grandes avancées se poursuivent quant à échanger de l'information sur le crime avec les partenaires étrangers, entre autres intervenants. La GRC a dirigé une initiative pour élargir l'accès des forces de l'ordre aux bases de données d'Interpol, qu'elle a aussi ouvertes pour la première fois à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). En effet, l'ASFC non seulement profite désormais d'un accès direct au portail Web sécurisé d'Interpol, mais cherche à intégrer l'interface Interpol-CIPC à son système principal. Quand les principaux postes-frontière auront accès à la fonction de recherche, il est à prévoir que le nombre d'interrogations explosera.

Au Strategic Alliance Group (SAG), la GRC continue à élaborer des produits de renseignements d'intérêt commun. Le groupe a dressé entre autres une liste des cinq pays les plus à risque pour le blanchiment d'argent transnational; la réponse coordonnée de ses membres, soit l'orientation commune des politiques, devrait gêner les organisations criminelles dans leurs tentatives de déplacer des produits de la criminalité.

Sur le plan opérationnel, la GRC a affecté neuf agents de liaison temporaires en Asie du Sud-Est et dans l'Ouest de l'Afrique, pour lutter contre le passage de clandestins. Rien qu'en 2012, 542 migrants clandestins ont été renvoyés dans leur pays d'origine avant d'atteindre le Canada. Contrairement à ce qu'on a vu en 2009 et en 2010, aucun navire de passeurs n'a pénétré dans nos eaux territoriales en 2012-2013.

A l'égard du renforcement des capacités locales, la GRC a évalué l'efficacité des stratégies adoptées par le Royal Cayman Island Police Service (RCIPS) contre les gangs et les crimes graves; elle s'est penchée aussi sur le rôle du RCIPS dans la stratégie globale des îles Caïmans pour réduire la criminalité. Un rapport assorti d'observations et de recommandations est allé au gouverneur et au conseil de la sécurité nationale du pays.

Programme 2.2 : Culture et patrimoine de la police canadienne

Description du programme

Le programme 2.2 (Culture et patrimoine de la police canadienne) fait la promotion du Canada, de la GRC et de divers partenaires et collectivités en offrant des services cérémoniels à tous les Canadiens de même qu'à la communauté internationale. Les activités de soutien aux cérémonies comprennent le Carrousel, qui effectue chaque année une tournée de quatre à six mois au pays et à l'étranger pour mettre en valeur le patrimoine et la culture qui font la fierté du Canada. Ce programme répond aux demandes de renseignements historiques au sujet de la GRC qui proviennent d'ici et d'ailleurs. De plus, la GRC appuie et établit des partenariats gouvernementaux en affectant des membres en tenue de cérémonie à des événements spéciaux (p. ex., lors des Jeux olympiques, des expositions universelles ou des sommets) au pays et à l'étranger. Par ce programme, la GRC contribue au dynamisme de la culture et du patrimoine canadiens.

Ressources financières (en M$)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (utilisables) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart 2012-2013
11,3	11,6	13,3	13,1	(1,5)

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
100	89 [48]	(11)

Résultats relatifs au rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Objectif	Résultat réel
La GRC est un symbole canadien reconnu à l'échelle internationale	Pourcentage d'organisations qui conviennent que les intérêts canadiens ont été servis au Canada ou à l'étranger grâce à un partenariat stratégique avec la GRC	85 %	S.O. [49]

Analyse du rendement et leçons retenues

Le programme « Culture et patrimoine de la police canadienne » ne saurait se passer des partenariats avec les collectivités, les corps policiers et les ministères. Justement, le sous programme « Partenariats et patrimoine » a collaboré avec le Carrousel dans plusieurs grands projets, ses centres de décision s'occupant de tout ce qui concerne la propriété intellectuelle, les idées de financement novatrices et les organismes de bienfaisance.

La Sous-direction de l'équitation a donné pendant l'exercice un atelier d'équitation, où il a enseigné des techniques élémentaires de dressage à des policiers canadiens et étrangers. La Sous-direction de l'équitation et le ministère de la Défense nationale ont continué à planifier un partenariat pour le programme « Sans limites »; ils prévoient un projet pilote qui consistera en une semaine d'équitation thérapeutique pour les militaires et anciens militaires malades ou blessés.

Sous-programme 2.2.1 : Carrousel

Description du sous-programme

Ce sous-programme fait la promotion du patrimoine et des traditions de la GRC et du Canada auprès des Canadiens et de la communauté internationale, et il donne des spectacles au bénéfice d'organismes de bienfaisance locaux. La tournée annuelle dure de 85 à 100 jours; le Carrousel s'y produit dans 40 à 50 localités de deux provinces différentes chaque année. Le Carrousel se produit également à l'étranger sur demande suivant un modèle de recouvrement des coûts. Les destinations de la tournée sont choisies parmi les demandes reçues des collectivités, le calendrier définitif dépendant des priorités des commandants divisionnaires, d'autres organismes et ministères, ou de députés. De façon générale, ces priorités intéressent des programmes de sensibilisation du public ou des initiatives de recrutement de la GRC dans les collectivités qui bénéficient de services de police à contrat. En plus de la tournée, le Carrousel compte des cavaliers en tunique rouge qui peuvent être invités à des cérémonies et à des défilés organisés par la GRC ou par d'autres partenaires gouvernementaux. Il peut s'agir, par exemple, de services commémoratifs ou de visites de dignitaires étrangers. Les coûts du sous programme se rapportent à l'instruction en équitation pour les membres de la GRC, au soin et au dressage des chevaux, de même qu'à la logistique de la tournée et des spectacles.

Résultats relatifs au rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Objectif	Résultat réel
Le Carrousel appuie les collectivités canadiennes	Pourcentage d'organisations qui conviennent qu'une prestation du Carrousel sert les intérêts de l'organisation et ceux de la collectivité	90 %	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

« Culture et patrimoine de la police canadienne » soigne l'image de la GRC et du Canada au pays comme à l'étranger en assurant une présence symbolique dynamique, riche de sens et facile à reconnaître lors des rassemblements commerciaux, sportifs et cérémoniels.

Dans sa tournée annuelle, qui l'a mené cette fois en Ontario et au Manitoba, le Carrousel a donné au moins 97 représentations, pour un total de presque 390 000 spectateurs. Les hôtes ont réinvesti localement plus de 850 000 $ en bénéfices. Finalement, le Carrousel s'est produit en Allemagne, en Angleterre et aux États-Unis selon le principe du recouvrement des coûts.

Sous-programme 2.2.2 : Partenariats et Patrimoine

Description du sous-programme

Ce sous-programme soigne l'image de la GRC; il représente celle-ci et le Canada lors d'événements majeurs en établissant avec d'autres organismes et ministères, avec des entreprises et avec des organismes à but non lucratif des partenariats stratégiques dont il tirera parti; il réglemente l'utilisation de l'image, des marques de commerce et de la technologie de la GRC par le grand public et par l'industrie en gérant les commandites et les contrats de licence; il préserve le patrimoine de la GRC, le décrit dans des documents et répond aux demandes de renseignements connexes du grand public; il coordonne la participation de la GRC à la fois aux cérémonies et aux événements spéciaux publics et ministériels (cérémonies du crépuscule, funérailles, services commémoratifs, visites de la famille royale, etc.); et il gère la représentation de la GRC aux événements canadiens et étrangers en examinant et en autorisant les demandes internes.

Résultats relatifs au rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Promotion et protection de l'image de la GRC comme symbole du Canada	Nombre de partenariats stratégiques et d'initiatives qui mettent en valeur le riche patrimoine de la GRC en tant que symbole de la culture canadienne	30	131
	Nombre de contrats de licence et de protocoles d'entente de la GRC et de la Fondation de la GRC relatifs à l'utilisation et à la protection de l'image de la GRC	50	22

Analyse du rendement et leçons retenues

Comme sous-programme, « Partenariats et Patrimoine » est responsable des politiques sur la propriété intellectuelle, les méthodes de financement non conventionnelles, et les organismes de bienfaisance. En 2012-2013, il a protégé et fait connaître l'image globale et la propriété intellectuelle de la GRC, en parallèle avec une gestion intelligente des droits de licences et de transferts technologiques. Conformément à la politique du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada intitulée *Conservation des redevances, frais découlant de l'émission de licences de la propriété intellectuelle appartenant à l'État*, la GRC a gardé 85 % des droits de licence perçus, ce qui lui a donné environ 230 000 $ à réinvestir dans sa propriété intellectuelle ainsi qu'en recherche et développement.

A l'égard de ces dernières responsabilités, « Partenariats et Patrimoine » contribue à orienter la Fondation de la GRC, organisme de bienfaisance enregistré qui soutient le travail bénévole des membres de la GRC auprès des jeunes à risque et lors d'activités qui intéressent le patrimoine. Cette année, la Fondation a versé plus de 1,4 M$ dans des projets pour le Jubilé de diamant et dans des programmes pour les jeunes dont celui (national) pour une trousse d'identification des enfants disparus, « CyberSafe Certification » en Colombie-Britannique, le « Saddle Lake Community Cadet Corps » en Alberta, un centre de ressources culturelles sur les Premières Nations pour les jeunes au Nouveau-Brunswick, « Active healthy living through soccer » au Nunavut, et le Musgrave Harbour Youth Centre à Terre-Neuve.

Les grands événements très médiatisés, comme les célébrations du Jubilé de diamant dans plusieurs pays, exigent des années de planification et beaucoup de ressources. En cette période d'austérité, la GRC a su respecter ses engagements d'ordre culturel et patrimonial, par des formules de financement et des partenariats à la fois créatifs et novateurs avec des organismes publics et privés. Ainsi en 2012-2013, un partenariat avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, la Bibliothèque du Parlement et la Fondation de la GRC lui a permis d'obtenir un espace au Centre des visiteurs de la Colline du Parlement. Elle y raconte sa culture et son histoire aux résidents comme aux visiteurs de la région de la capitale nationale. Le programme « Culture et patrimoine de la police canadienne » continuera d'employer et d'évaluer cette approche pour les événements spéciaux à venir, dont le 150e anniversaire du Canada.

Résultat stratégique 3 : Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité

Programme 3.1 : Paiements législatifs

Description du programme

Ce programme apporte une sécurité du revenu aux employés de la GRC et à leur famille en cas d'invalidité ou de décès. Il est essentiel pour donner un soutien adéquat aux personnes qui ont payé cher leur appartenance à la GRC.

Ses activités visent le versement des prestations exigées par diverses lois, dont la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC*.

Ressources financières (en M$)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (utilisables) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart 2012-2013
133,2	130,4	138,0	134,6	(4,2)

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
S.O.	S.O.	S.O.

Résultats relatifs au rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Objectif	Résultat réel
Versement des paiements législatifs	Taux de conformité	100 %	100 %

Sous-programme 3.1.1 : Indemnité versée aux membres blessés en service

Description du sous-programme

Ce sous-programme fournit une assistance financière et des soins de santé aux membres de la GRC advenant qu'une blessure ou une maladie permanente découlant de leur travail diminue leur qualité de vie. La disponibilité d'un tel soutien motive les membres de la Gendarmerie à obtenir d'excellents résultats pour ce qui est d'assurer la sécurité des Canadiens et du Canada.

Résultats relatifs au rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Objectif	Résultat réel
Assurance d'une sécurité financière personnelle et familiale advenant qu'un membre, à cause de son travail à la Gendarmerie, soit victime d'un incident qui le rendrait incapable de continuer à servir l'État	Prestations versées (en pourcentage)	100 %	100 %

Sous-programme 3.1.2 : Régime de revenu versé aux survivants

Description du sous-programme

Ce sous-programme vise à répondre aux besoins des survivants d'un membre qui a sacrifié sa vie dans l'exercice de ses fonctions. Le régime a pour but d'indemniser une famille pour la perte de revenu causée par la mort du membre, de sorte que le revenu familial net ne change pas.

Résultats relatifs au rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Objectif	Résultat réel
Assurance pour les membres que l'avenir financier de leur famille sera assuré s'ils perdent la vie dans l'exercice de leurs fonctions à la GRC	Prestations versées (en pourcentage)	100 %	100 %

Sous-programme 3.1.3 : Paiements aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC*

Description du sous-programme

Ce sous-programme administre les prestations de retraite des officiers, des sous-officiers et des gendarmes qui se sont inscrits au régime prévu par la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada* (LCP) avant le 1er mars 1949 et qui ont choisi de ne pas participer au régime de pension qui le remplace, soit celui de la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*. La LCP prévoyait un régime de pension à prestations déterminées conçu pour assurer un revenu à vie aux membres de la GRC et à leurs survivants. À l'heure actuelle, le régime ne compte pas de cotisants. Ainsi, une fois que les paiements aux bénéficiaires actuels auront pris fin, il devrait disparaître.

Résultats relatifs au rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Objectif	Résultat réel
Sécurité financière pour les anciens membres de la GRC, grâce à des avantages proportionnels à l'ancienneté, au taux de rémunération, etc.	Prestations versées (en pourcentage)	100 %	100 %

Programme 4.1 : Services internes

Description du programme

Le programme 4.1 (Services internes) englobe des groupes d'activités et de ressources connexes administrés de façon à répondre aux besoins des programmes et à remplir les autres obligations générales d'un organisme. Ces groupes sont les services de gestion et de surveillance, les services des communications, les services juridiques, les services de gestion des ressources humaines, des finances, de l'information, des technologies de l'information, des biens, du matériel et des acquisitions, ainsi que les autres services administratifs. Les services internes ne concernent que les activités et les ressources applicables à l'organisme en général, et non celles fournies à un programme en particulier.

Ressources financières (en M$)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (utilisables) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart 2012-2013
631,6	722,7	788,1	741,2	(18,5)

Ressources humaines (ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
4 172	5 109 [50]	937 [51]

Analyse du rendement et leçons retenues

Fidèle à sa priorité de gestion, la GRC s'est engagée à suivre une stratégie de ressources humaines conçue pour améliorer la gestion des talents, aligner l'organisme avec les priorités du gouvernement fédéral, renforcer l'intégrité professionnelle, et veiller au mieux-être des employés en général. Pendant l'exercice, elle a regroupé tous les bureaux de promotion des sous-officiers en un seul centre d'expertise, situé à Vancouver. Le nouveau test informatisé adaptatif pour le recrutement est un gage d'efficience et de sécurité. Toutes ces démarches profitent aux processus de sélection, de sorte que soient retenus les candidats qui répondent le mieux aux exigences rigoureuses de la GRC.

L'agent de l'intégrité professionnelle (AIP) continue d'appliquer le plan stratégique pour une éthique professionnelle, qui vise à instaurer l'éthique sur trois plans prioritaires : le leadership, la gouvernance et la culture. L'AIP a formé les commandants divisionnaires et les autres officiers hiérarchiques qui tranchent les cas de discipline officieux et officiels, pour les aider à mieux s'acquitter de leurs rôles et responsabilités. Il s'agissait surtout de réduire l'arriéré, en réglant les problèmes le plus bas possible dans la hiérarchie et en utilisant le processus de règlement précoce au besoin. Les postes supplémentaires et le financement temporaire pour réduire l'arriéré se sont traduits par un nombre record de cas à régler et à arbitrer en 2012-2013.

En outre, l'AIP a dirigé l'élaboration de divers plans, stratégies, politiques et processus pour le régime de déontologie. Le *Code de déontologie* de la GRC, le *Code de conduite organisationnel* pour les fonctionnaires, le *Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique et la Directive sur les conflits d'intérêts*, qui comprend la politique sur les relations interpersonnelles en milieu de travail, définissent les responsabilités, les normes et les comportements applicables à tous les employés en matière d'éthique.

L'engagement de la GRC pour le mieux-être des employés et le respect en milieu de travail s'est aussi concrétisé par l'action des Services de relations en milieu de travail (SRMT). L'organisation a adapté sa politique sur la prévention et le règlement du harcèlement en milieu de travail aux modifications apportées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, qui fixe à 12 mois la norme de service pour régler les plaintes de harcèlement. Les nouveaux guides sur le harcèlement au travail (un pour les employés, un autre pour les gestionnaires) décrivent les options envisageables pour une intervention et un règlement précoces. Et pendant la création du nouveau cours sur le respect en milieu de travail, on a consulté les organisateurs des cours pour le perfectionnement des superviseurs, des gestionnaires et des aspirants-officiers de sorte que le matériel didactique et le message général véhiculent les idéaux avancés à cet égard.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Faits saillants des états financiers

État condensé des opérations et situation financière nette du Ministère

Gendarmerie royale du Canada État condensé des opérations et situation financière nette (non vérifié) pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2013 (en M$)					
	Résultats prévus 2012-2013	**Résultats réels 2012-2013**	**Résultats réels 2011-2012 (recalculés [52])**	**Variation (résultats réels *vs* résultats prévus 2012-2013)**	**Variation (résultats réels 2012-2013 *vs* résultats réels 2011-2012)**
Dépenses totales	4 995,4	4 915,6	4 861,5	79,8	54,1
Total des revenus	1 817,4	1 762,8	1 720,9	54,6	41,9
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 178,0	3 152,8	3 140,6	25,2	12,2
Situation financière nette du Ministère	1 144,6	1 307,8	1 040,1	(163,2)	267,7

État condensé de la situation financière

Gendarmerie royale du Canada État condensé de la situation financière (non vérifié) au 31 mars 2013 (en M$)			
	2012-2013	**2011-2012 (recalculés [53])**	**Variation**
Montant total net des passifs	14 165,0	14 290,3	(125,3)
Total des actifs financiers nets	14 032,1	13 906,5	125,6
Dette nette du Ministère	132,9	383,8	(250,9)
Total des actifs non financiers	1 440,7	1 423,9	16,8
Situation financière nette du Ministère	1 307,8	1 040,1	267,7

Les tableaux ci-dessous ventilent l'état condensé des opérations et la situation financière nette.

Dépenses

La majorité de nos dépenses (80,1 %) vont aux opérations policières, qui contribuent à la sécurité des foyers et des collectivités par l'exécution de la loi, l'éducation et la sensibilisation.

Environ 9,8 % de nos dépenses vont aux services internes, qui contribuent à remplir les obligations programmatiques et organisationnelles; 6 % encore vont aux services canadiens d'application de la loi, et 2,5 %, aux paiements législatifs. Les autres activités se partagent le 1,6 % restant.

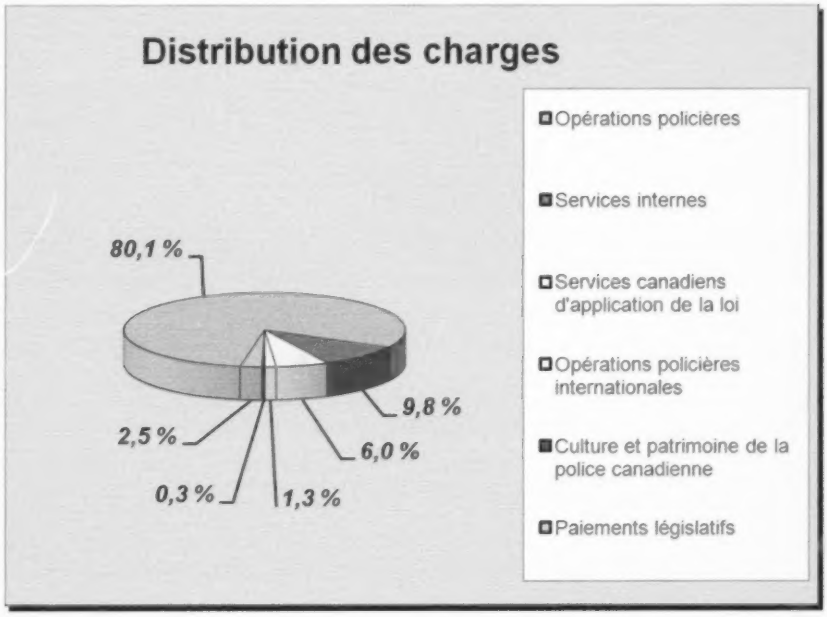

Revenus

Ses services policiers, qui contribuent à la sécurité des foyers et des collectivités par l'exécution de la loi, l'éducation et la sensibilisation, rapportent à la GRC 99,7 % de ses revenus disponibles.

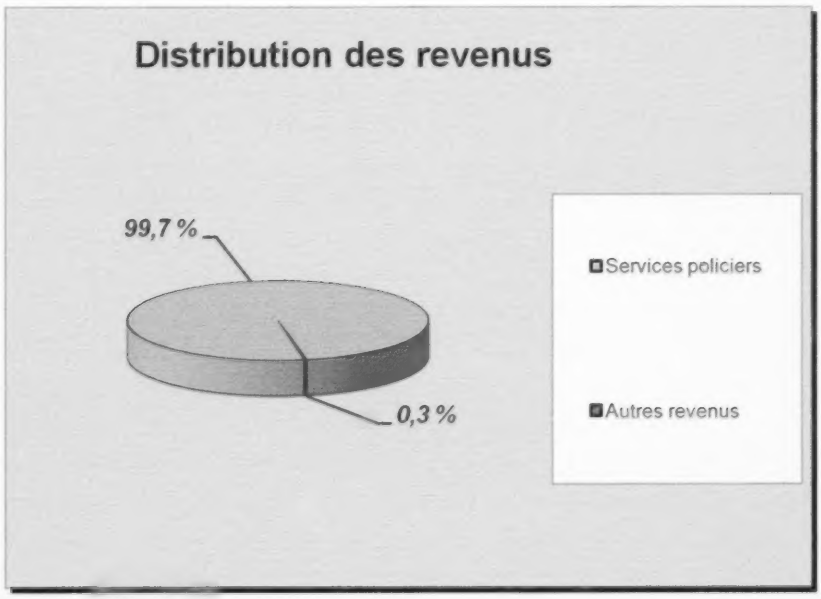

Passif

Le passif de la GRC consiste surtout en comptes de pension (93,5 %), en comptes fournisseurs et charges à payer (2,7 %), ainsi qu'en paye de vacances et en congés compensatoires (1,8 %).

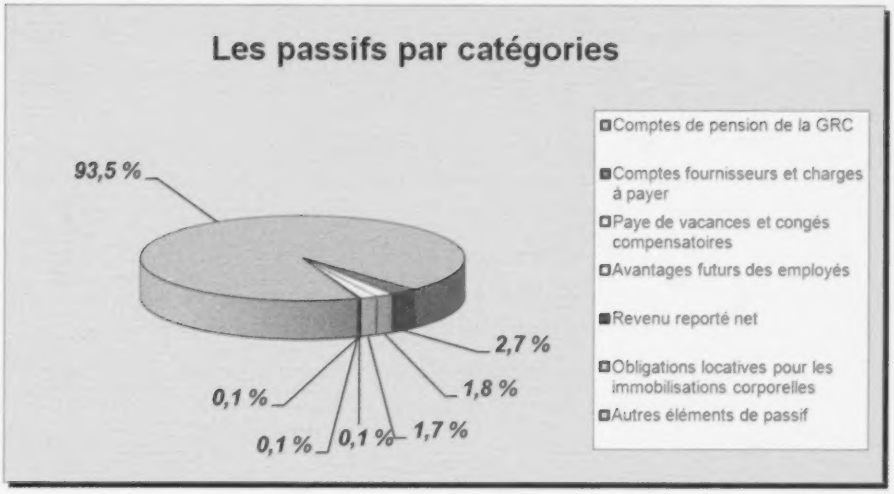

Actif

Environ 86,5 % de l'actif net de la GRC consiste en des montants à recevoir du Trésor, dont la vaste majorité représente des fonds pour les pensions et les indemnités de départ.

Pour le reste, il s'agit d'immobilisations corporelles (8,9 %), de comptes clients et avances nets (4,2 %), et de stocks (0,4 %).

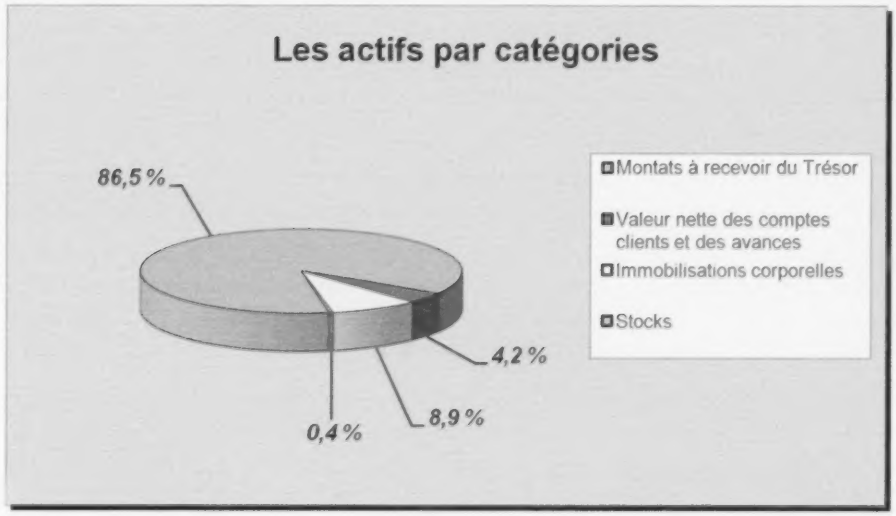

États financiers

Les états financiers complets, y compris l'Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers, se trouvent dans le site Web de la GRC. [54]

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

- Achats écologiques
- Initiatives horizontales
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Rapport d'étape sur les grands projets d'État/projets de transformation
- Rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor
- Rapport sur les frais d'utilisation
- Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes
- Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles
- Vérifications internes et évaluations

Tous les tableaux de renseignements supplémentaires en version électronique du *Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013* sont disponibles sur le site Web de la GRC. [55]

Dépenses fiscales et rapport d'évaluation

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique gouvernementale en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits.

Le ministère des Finances publie chaque année dans *Dépenses fiscales du gouvernement du Canada* [56] le coût estimatif de ces mesures et les projections qui leur sont rattachées. Il en est le seul responsable.

SECTION IV : AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Pour de plus amples renseignements sur le Rapport ministériel sur le rendement de la GRC, veuillez écrire à l'adresse suivante : RPP_DPR-RPP_RMR@rcmp-grc.gc.ca

Notes de fin de document

[1] Des modifications à la *Politique sur la structure de la gestion*, des ressources et des résultats sont entrées en vigueur le 1er avril 2012. Ainsi la nomenclature de la SRRG a changé : « architecture des activités de programmes » devient « architecture d'alignement des programmes », « activité de programme » devient « programme », « sous-activité » devient « sous-programme » et « sous-sous-activité » devient « sous sous programme ». Alors que le rapport sur les plans et les priorités de 2012-2013 employait l'ancienne terminologie, le présent rapport ministériel sur le rendement emploie la nouvelle.

[2] Pour en savoir plus sur *Égalité entre les sexes et respect : le plan d'action de la GRC*, consulter le : http://www.rcmp-grc.gc.ca/gba-eces/action/gba-eces-action-fra.pdf

[3] Les prévisions de personnel reposent sur des présentations au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada approuvées et accumulées sur une longue période. Divers ajustements internes et démarches pangouvernementales (dont Services partagés Canada) font que la GRC compte revoir ses affectations d'ETP par programme, et intégrer les résultats à son rapport de 2014-2015 sur les plans et priorités.

[4] En 2012-2013, la GRC a révisé sa méthode pour calculer les ETP avec l'Outil de prévisions salariales (OPS), d'après les capacités de cet outil pour la production de rapports. Le chiffre réel ajusté pour 2011-2012 est de 30 255 ETP, ce qui soutient la comparaison avec les 29 669 ETP de 2012-2013.

[5] On trouvera la version électronique des *Comptes publics 2013* sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, à l'adresse suivante : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html

[6] L'indice de gravité de la criminalité est calculé par le Centre canadien de la statistique juridique. Voir le site Web de Statistique Canada : http://www.statcan.gc.ca/pub/85-004-x/85-004-x2009001-fra.htm

[7] L'indice de la gravité de la criminalité sur le territoire de la GRC était de 105,24 en 2010, et de 100,10 en 2011.

[8] Le taux de criminalité est le nombre de crimes pour 100 000 habitants. Calculé par le Centre canadien de la statistique juridique, il comptabilise les infractions au *Code criminel* (mais exclut les infractions au code de la route).

[9] En 2010, le taux de criminalité sur le territoire de la GRC était de 9 552,87 crimes pour 100 000 habitants.

[10] Le taux de criminalité pour 100 000 habitants dans l'ensemble du Canada était de 9 582,31 en 2010, et de 9 127,64 en 2011.

[11] Cette mesure est tirée de l'Enquête sociale générale menée par Statistique Canada sur une période de cinq ans. Pour plus d'information, visitez le site Web de Statistique Canada à : http://www.statcan.gc.ca/pub/89f0115x/89f0115x2009001-fra.htm. Nota : Cet indicateur est conforme à la perception que le public a de la criminalité au Canada, même dans les régions qui ne relèvent pas de la GRC.

[12] On trouvera plus d'information sur les perceptions des Canadiens en ce qui concerne leur sécurité personnelle et la criminalité à l'adresse suivante : http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2011001/article/11577-fra.htm#a1a

[13] Si l'on calcule les ressources humaines avec l'OPS, le chiffre réel pour 2011-2012 devient 22 178 ETP, ce qui soutient la comparaison avec les 22 162 ETP de 2012-2013.

[14] Le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) de 2012-2013 parlait à tort du « nombre de demandes de service », statistique que les systèmes de la GRC ne calculent pas. Le bon indicateur de rendement est plutôt le nombre « d'incidents » enregistrés par les systèmes de rapport (PRIME en C.-B., Versadex à Halifax, et le SIRP dans le reste du Canada).

[15] Cet indicateur est fourni seulement à titre informatif.

[16] Les crimes sont résolus par des mises en accusation ou autres moyens judiciaires (p. ex. des moyens extrajudiciaires là où on aurait normalement porté des accusations). En 2010, le taux de résolution de la GRC était de 46,66 et de 45,85 en 2011.

[17] Le taux pondéré de résolution de crimes repose sur le même principe que l'indice de gravité de la criminalité déclarée par la police : on accorde plus d'importance aux infractions graves qu'aux infractions mineures. Appliquer ce concept aux taux de résolution signifie, par exemple, que la résolution d'homicides, de vols ou d'entrées par effraction a plus d'importance que la résolution de crimes moins graves, tels les vols mineurs, les méfaits et troubler la paix. En 2010, le taux de résolution pondéré de la GRC était de 42,05 et de 45,85 en 2011.

[18] Le taux pondéré de résolution de crimes violents repose sur le même principe que l'indice de gravité de la criminalité déclarée par la police, mais il est axé sur les crimes violents et graves à l'exclusion des crimes non violents. En 2010, le taux pondéré de résolution de crimes violents de la GRC était de 68,95 et de 64,34 en 2011.

[19] Le Programme des agents de sécurité communautaire, l'une des trois options de la GRC pour une meilleure prestation de services, a fait l'objet d'un examen en 2012-2013. Adresse du rapport : http://www.rcmp-grc.gc.ca/aud-ver/reports-rapports/ppcso-asc-eval-fra.htm

[20] Pour en savoir plus sur cette affaire : http://bc.cb.rcmp-grc.gc.ca/ViewPage.action?siteNodeId=1075&languageId=4&contentId=27095

[21] C'est par erreur que le RPP donnait un objectif pour les municipalités. On ne peut séparer cette valeur du total des répondants.

[22] Tous les employés ont reçu de l'information sur le cours en ligne intitulé « Comprendre les Autochtones et les Premières nations » qui permet d'acquérir une compréhension de base de l'histoire des peuples autochtones du Canada. Le cours traite aussi de l'incidence du colonialisme, des pensionnats et de la place unique des Autochtones dans la structure sociale du pays. Même si le cours est obligatoire pour tous les nouveaux membres de la GRC et toutes les catégories d'employés dans le Nord, le taux d'achèvement demeure faible. À la fin de l'exercice, le pourcentage de nouveaux membres ayant terminé le cours était passé de 26 % à 59 %. Les encouragements et le soutien offerts par la direction ont réussi à accroître le taux d'achèvement dans certaines divisions et plus particulièrement dans la Division V (Nunavut). Des communications supplémentaires seront rédigées afin de souligner l'importance du cours tant pour le perfectionnement personnel que pour la réussite organisationnelle.

[23] Le taux de criminalité se rapporte au volume de crimes pour 100 000 habitants. Il est calculé par le Centre canadien de la statistique juridique en fonction des infractions au Code criminel (à l'exception des infractions au code de la route).

[24] Le taux de crimes violents chez les jeunes est passé de 2 518,03 en 2010 à 2 216,89 en 2011.

[25] Le Système du plan annuel de rendement (SPAR), qui comprend les plans de rendement de détachements ou de services, est un système interne qui favorise des pratiques de gestion saines, des pratiques de planification uniformes, des processus de gestion du rendement à l'échelle de l'organisation, des rapports à niveaux multiples ainsi que la détermination des priorités communautaires, des principaux risques et des besoins en ressources humaines.

[26] Les plans de rendement des détachements (PRD) décrivent les occasions de consulter la jeunesse, mais les consultations éventuelles n'entraînent pas nécessairement de mesures concrètes. Cet indicateur porte sur les consultations où l'auditoire était partiellement ou entièrement constitué de jeunes. Il y a encore du travail à faire pour améliorer les chiffres sur la consultation des jeunes dans les PRD.

[27] L'an dernier, la GRC a lancé une réingénierie de la Police fédérale, qui consiste à vérifier comment le sous programme honore ses responsabilités, de sorte qu'il reste innovateur, axé sur les résultats, uni, et concentré sur la lutte contre le crime organisé et les menaces envers la sécurité nationale. Depuis sa création, le sous programme de la Police fédérale s'est donné un modèle de gouvernance et une structure organisationnelle basés sur des activités et des priorités, pour mettre ses ressources à la bonne place et mesurer les résultats de ses projets d'enquête. Les Services nationaux d'évaluation des programmes de la GRC ont tenu une série d'ateliers de mesure du rendement pour élaborer des modèles logiques et des indicateurs. Néanmoins, la réingénierie fait que les systèmes et processus nécessaires pour générer cette statistique ne sont pas encore prêts.

[28] Les personnes sondées pour cet indicateur sont les clients des Services techniques et du Soutien opérationnel.

[29] Les résultats ne seront pas disponibles avant la fin de l'exercice 2013-2014.

[30] Les résultats ne seront pas disponibles avant la fin de l'exercice 2013-2014.

[31] Au 31 mars 2013, trois des six recommandations sont entièrement appliquées. Pour en savoir plus sur la vérification : http://www.rcmp-grc.gc.ca/aud-ver/reports-rapports/tech-crime-crimin-tech-fra.htm

[32] Si l'on calcule les ressources humaines avec l'OPS, le chiffre réel pour 2011-2012 devient 2 097 ETP, ce qui soutient la comparaison avec les 2 074 ETP de 2012-2013.

[33] Les résultats ne seront pas disponibles avant la fin de l'exercice 2013-2014.

[34] Les résultats ne seront pas disponibles avant la fin de l'exercice 2013-2014.

[35] Les résultats ne seront pas disponibles avant la fin de l'exercice 2013-2014.

[36] Site Web du CNPDRN : http://www.canadasmissing.ca/index-fra.htm

[37] Les bases de données en direct du Programme canadien des armes à feu ont été interrogées 6 625 219 fois, soit 0,7 % moins souvent qu'en 2011-2012 (6 672 502 fois). Ce déclin coincide avec l'élimination des données sur les armes à feu sans restrictions.

[38] Pour en savoir plus sur la Vérification de la destruction des fichiers électroniques relatifs aux dispositions transitoires de la *Loi sur l'abolition du registre des armes d'épaule* : http://www.rcmp-grc.gc.ca/aud-ver/reports-rapports/long-gun-armes-epaule-fra.htm

[39] Ici, l'échantillon était restreint : neuf répondants à peine. La collecte de données a changé aussi; non plus confiée à un entrepreneur, elle s'est faite par sondage interne en ligne.

[40] Il n'y a pas eu de sondage international en 2012-2013. Puisque cet indicateur coûte trop cher à calculer, il sera remplacé par un autre.

[41] Si l'on calcule les ressources humaines avec l'OPS, le chiffre réel pour 2011-2012 devient 270 ETP, ce qui soutient la comparaison avec les 235 ETP de 2012-2013.

[42] L'effectif réel déclaré se limite aux employés de la GRC proprement dits. Quant à l'écart, il s'explique surtout par le fait que beaucoup de postes financés sont pourvus par des membres d'autres corps policiers. Le présent rapport comptabilise les postes en mission de paix pour les coûts et le financement, mais pas pour le personnel. En mars 2013, les missions de paix employaient 101 personnes extérieures à la GRC.

[43] Ici, l'échantillon était restreint : neuf répondants à peine. La collecte de données a changé aussi; non plus confiée à un entrepreneur, elle s'est faite par sondage interne en ligne.

[44] On entend par « intervenants » les organisations non gouvernementales, les entreprises, et les entités gouvernementales (fédérales ou provinciales/territoriales) touchées par le travail de la GRC.

[45] Pour cette question, les résultats viendront dans le sondage de 2014-2015 auprès des partenaires policiers et des intervenants.

[46] Pour en savoir plus sur la publication intitulée *Maintenir la paix en zones postconflit* : http://www.pum.umontreal.ca/catalogue/maintenir-la-paix-en-zones-postconflit

[47] L'implantation de l'interface Interpol/CIPC débute à peine. L'ASFC commence à l'intégrer à son système central. Quand ce sera chose faite, il faut prévoir que la majorité des interrogations vont passer par cette interface, avec pour conséquence de plus gros volumes.

[48] Si l'on calcule les ressources humaines avec l'OPS, le chiffre réel pour 2011-2012 devient 90 ETP, ce qui soutient la comparaison avec les 89 ETP de 2012-2013.

[49] Aucun sondage sur cette question en 2012-2013.

[50] Si l'on calcule les ressources humaines avec l'OPS, le chiffre réel pour 2011-2012 devient 5 620 ETP, ce qui soutient la comparaison avec les 5 109 ETP de 2012-2013. La diminution cadre avec les mesures d'économie pangouvernementales, et devrait se poursuivre avec la mise en œuvre du budget de 2012.

[51] Les prévisions de personnel reposent sur des présentations au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada approuvées et accumulées sur une longue période. Dans le cas des Services internes, elles ont été sous-évaluées pour toutes les « ressources de programmes », d'où les écarts que l'on observe ici. Il est prévu que dans le *Rapport sur les plans et priorités* de 2014-2015, les Services internes feront partie du rapport global des prévisions de personnel.

[52] Pour plus d'information, consulter les états financiers de la GRC à l'adresse suivante : http://www.rcmp-grc.gc.ca/dpr-rmr/2012-2013/index-fra.htm

[53] Pour plus d'information, consulter les états financiers de la GRC à l'adresse suivante : http://www.rcmp-grc.gc.ca/dpr-rmr/2012-2013/index-fra.htm

[54] États financiers complets : http://www.rcmp-grc.gc.ca/dpr-rmr/2012-2013/index-fra.htm

[55] Le *Rapport ministériel sur le rendement* (RMR) de la GRC : http://www.rcmp-grc.gc.ca/dpr-rmr/index-fra.htm

[56] *Dépenses fiscales du gouvernement du Canada* : http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp